

Insee Dossier

Haute-Normandie



N° 6

Octobre 2015

**Gestion prévisionnelle des emplois
et des compétences du territoire des
Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre**

**Un quart des personnes en emploi à
remplacer d'ici 10 ans**

AVANT-PROPOS

Créée en 2006, l'association du Pôle Entreprises fédère la CCI Fécamp - Bolbec, le MEDEF des Hautes Falaises, Seine Maritime Expansion et la Communauté d'Agglomération de Fécamp Caux Littoral. Le Pôle Entreprises intervient sur les 5 intercommunalités de Fécamp, Valmont, Criquetot L'Esneval, Goderville et Fauville-en-Caux, dans une dynamique collective en faveur du développement économique et de l'emploi.

Mutualiser les moyens, favoriser les actions structurantes au profit de l'attractivité du territoire, constituent aujourd'hui plus que jamais la priorité du Pôle Entreprises et un défi majeur pour les années à venir.

Début 2015, l'association s'engage dans une démarche prospective afin d'anticiper au mieux les effets des mutations économiques, technologiques, sociales et démographiques sur l'emploi, la formation et l'attractivité du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre.

Elle déploie aujourd'hui un projet de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences territoriale dont elle a souhaité élargir le périmètre à la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre dans l'objectif de faciliter les opportunités et coopérations dans des secteurs tels que l'industrie agroalimentaire ou le tourisme. C'est également un bon moyen pour impulser le développement de synergies au bénéfice de l'attractivité, de la compétitivité des entreprises et de la compétence de la population de ces territoires

Ce projet s'articule autour de deux grandes étapes de janvier 2015 à décembre 2016 :

- la réalisation d'un diagnostic et la co-construction d'un plan d'actions avec les acteurs socio-économiques du territoire
- la mise en œuvre des actions stratégiques.

Le Pôle Entreprises a sollicité le concours de l'INSEE pour réaliser cette étude dont l'objectif est de faire le point sur l'économie du territoire, les caractéristiques de sa population et ses perspectives d'évolution ainsi que le fonctionnement du marché de l'emploi. Elle met notamment en exergue les besoins en main d'œuvre, les enjeux de renouvellement de la population, les points de vigilance et les lignes de force.

Cette étude réalisée avec le soutien financier de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral, constitue la base indispensable d'un diagnostic qualitatif approfondi. Celui-ci a pour ambition majeure de mobiliser largement les acteurs socio-économiques du territoire, particulièrement les entreprises au cœur de la démarche, sur des enjeux liés à l'emploi local et à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences sur les territoires associés.

Ce projet de GPECT a reçu le soutien décisif de la DIRECCTE Haute Normandie dans le cadre de la plateforme d'appui aux mutations économiques LISEMAR (Littoral Seine-Maritime), mise en place fin 2013 dans l'objectif de favoriser l'emploi, notamment celui des jeunes sur la bande littorale allant d'Étretat au Tréport.

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK
Présidente de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral
Co-présidente de l'association du Pôle Entreprises de Fécamp et du Pays des Hautes Falaises

SYNTHESE

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre est composé du pays des Hautes Falaises et de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre. Il comprend 101 500 habitants en 2011. Sa population a augmenté ces dernières années, sous l'impulsion conjointe d'un excédent naturel et d'un excédent migratoire. Le territoire est relativement jeune, malgré une faible présence des 18 à 30 ans. L'âge médian y est de 40 ans.

46 000 actifs résident dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, dont neuf sur 10 sont en emploi. Les hommes sont nettement plus souvent en emploi que les femmes, sauf après 55 ans où les taux d'emploi des femmes et des hommes se rejoignent. Les actifs du territoire sont relativement moins diplômés que dans le référentiel, six actifs sur dix n'ont pas le bac. Les ouvriers y sont fortement représentés. À l'inverse, les cadres, artisans ou chefs d'entreprise le sont peu.

D'ici 2030, le territoire devrait enregistrer une hausse de sa population active, avec 1 000 à 2 000 actifs supplémentaires. Le report de l'âge de départ à la retraite lié aux réformes successives expliquerait en grande partie cette hausse. De fait, les actifs seraient en moyenne plus âgés qu'aujourd'hui.

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre accueille 5 800 établissements qui emploient 22 300 salariés, majoritairement dans le secteur tertiaire. Le commerce et le secteur médico-social sont les deux principaux pourvoyeurs d'emploi. Toutefois, le territoire se démarque par l'importance de ses emplois industriels dans la production d'électricité (en lien avec la présence d'une centrale nucléaire à Paluel), et dans l'agroalimentaire. L'emploi agricole est également bien représenté. Les emplois occupés par les femmes sont plus souvent à temps partiel et moins bien rémunérés que les emplois occupés par les hommes. Ces écarts sont manifestes dans le territoire comparativement au référentiel.

Le territoire est plutôt dynamique depuis ces dernières années, avec 500 créations d'établissements en moyenne chaque année et 400 cessations d'activité. L'emploi salarié a légèrement augmenté depuis 2008, fortement porté par le secteur de la production d'électricité. Pour autant, le territoire est plutôt spécialisé dans des activités pas toujours en essor au niveau national, tels l'agriculture ou l'industrie agroalimentaire. Enfin, de forts enjeux de renouvellement sont à prévoir dans les années à venir puisqu'un quart des personnes en emploi ont au moins 50 ans en 2011.

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre offre 29 000 emplois (salariés et non salariés) répartis pour la grande majorité dans les EPCI de Fécamp et de la Côte d'Albâtre. Une part importante des 41 000 actifs résidants quitte alors le territoire pour aller travailler, pour moitié dans la communauté d'agglomération du Havre. Les chômeurs sont plus présents dans les pôles urbains et à l'est du territoire. Le cadre de vie du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre attire, puisque 200 actifs supplémentaires viennent s'y installer chaque année, principalement dans l'aire urbaine du Havre en raison du développement de la périurbanisation.

Vinciane Bayardin, Laurent Brunet, Jean-Philippe Carigt (Insee)

Sommaire

Avant-propos	1
Synthèse	2
Présentation du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre	5
101 500 habitants répartis sur six EPCI	5
Deux référentiels de comparaison	6
Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre compte de plus en plus d'habitants.....	6
... principalement hors des pôles urbains	6
Une population qui augmente moins vite que le référentiel.....	7
Un territoire relativement jeune.....	7
La population active du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre	8
46 000 actifs dans le territoire.....	8
Un taux d'emploi plus important chez les hommes, sauf après 55 ans.....	8
Des actifs relativement moins diplômés, une part élevée de CAP ou de BEP	8
Les femmes avec jeunes enfants moins souvent actives que les autres.....	9
Une part importante d'ouvriers	9
La population active augmenterait d'ici 2030 du fait de la hausse du taux d'activité.....	10
Une population active vieillissante	10
1 000 à 2 000 actifs supplémentaires d'ici 2030.....	10
L'entrée de jeunes et l'arrivée de nouveaux actifs compenseraient les départs en retraite.....	11
L'économie du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre	12
5 800 établissements structurent le territoire.....	12
Les principaux établissements situés à Fécamp et sur la côte d'Albâtre	12
Une économie tertiaire tournée vers la sphère présente	13
Les métiers de services aux personnes ou aux collectivités sont nombreux	13
Production d'électricité et fabrication de denrées alimentaires, spécificités du territoire.....	13
Des métiers agricoles également très présents.....	13
Le temps partiel chez les femmes est très marqué dans le territoire	14
Des salaires dans la moyenne du référentiel.....	14
Au plus fort de l'été, 600 emplois saisonniers	15
500 créations d'établissements en moyenne par an sur 2008-2013, 400 cessations	16
Des mouvements d'établissements qui se traduisent par des gains d'emploi.....	17
L'emploi salarié a résisté à la crise	17
Des spécificités d'emploi local sur des activités plutôt en déclin au plan national.....	17
D'importants enjeux de renouvellement de main d'oeuvre.....	18
Le fonctionnement du marché de l'emploi dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre	19
70 emplois pour 100 actifs occupés	19
Peu d'échanges entre EPCI à l'intérieur du territoire.....	19
Des navetteurs majoritairement ouvriers ou occupant une profession intermédiaire	20
Une demande d'emploi importante chez les femmes.....	20
Des chômeurs plus présents à l'est du territoire.....	21
Le territoire accueille 200 actifs de plus chaque année	21
Nombreuses arrivées de 25-39 ans : un vivier de jeunes actifs	21
Une attractivité davantage résidentielle qu'économique.....	22
Définitions.....	23
Sources	23

Présentation du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre est composé du pays des Hautes Falaises et de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre. Il comprend 101 500 habitants en 2011. Sa population a augmenté ces dernières années, sous l'impulsion conjointe d'un excédent naturel et d'un excédent migratoire. Le territoire est relativement jeune, malgré une faible présence des 18 à 30 ans. L'âge médian y est de 40 ans.

101 500 habitants répartis sur six EPCI

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre comprend 101 500 habitants répartis sur 138 communes pour une superficie de 870 km². Il se compose de six EPCI¹ (illustration 1).

Les cinq premiers EPCI listés forment le pays des Hautes Falaises. Le territoire comporte une frange littorale s'étendant d'Euqueville au sud à Veules-les-Roses au nord, en passant par les communes d'Étretat, de Fécamp, et de Saint-Valery-en-Caux, soit une façade maritime de 60 km de long environ (illustration 2). Fécamp est la commune principale du territoire d'étude, avec 19 250 habitants, suivie de Saint-Valery-en-Caux (4 350 habitants) et de Cany-Barville (3 050 habitants). Le territoire comporte un tissu important de petites communes dont la population est inférieure à 500 habitants.

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre comporte trois aires² :

- L'aire de Fécamp (27 400 habitants sur 13 communes avec Fécamp et Saint-Léonard formant le pôle de l'aire et 11 autres communes la couronne du pôle) ;

2 Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

Situation géographique du territoire



- les deux petits aires de Saint-Valery-en-Caux et de Cany-Barville qui se résument à leur ville-centre.

Une grande partie des communes du sud du

territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre s'intègre à la couronne de l'aire urbaine du Havre, soit 33 % des communes du territoire d'étude ou encore 36 % de sa population. En effet, un grand nombre de personnes actives résidant dans cette partie du territoire travaille dans le grand pôle urbain havrais. Les autres communes du territoire profitent naturellement de la proximité de l'une ou l'autre. Ainsi, aucune commune ne peut être considérée comme isolée (illustration 3).

1 138 communes composent le territoire

EPCI composant le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

EPCI	Population 2011	Nombre de communes	Commune principale
Communauté d'agglomération de Fécamp	28 600	13	Fécamp
Communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval	16 400	21	Criquetot-l'Esneval
Communauté de communes de Campagne de Caux	15 000	22	Goderville
Communauté de communes du Canton de Valmont	11 200	22	Valmont
Communauté de communes de Coeur de Caux	9 800	22	Fauville-en-Caux
Communauté de communes de la Côte d'Albâtre	20 600	38	Cany-Barville
Territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre	101 500	138	Fécamp

Source : Recensement de la population 2011

¹ EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

² Une aire est un ensemble de communes constitué d'un pôle d'emplois et d'autres communes dont au moins 40 % de la population travaille dans ce pôle d'emploi et les communes de l'aire (cf définitions)

Deux référentiels de comparaison

Afin de mettre en lumière les particularités du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, il sera fréquemment comparé à un ensemble de territoires sélectionnés à partir de caractéristiques structurantes proches, notamment en matière démographique ou d'urbanisation.

Les caractéristiques suivantes ont été retenues :

- Taille de la ville principale : 10 000 à 30 000 habitants
- Pas de sous-préfecture
- Pas à dominante périurbaine

Quinze territoires (pays ou EPCI) répondent à ces critères (*illustration 4*). L'ensemble de ces territoires de comparaison sera nommé **référentiel** tout au long de l'étude.

Du fait du caractère littoral du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, un second référentiel est introduit à partir du référentiel précédent. Il correspond aux territoires présentant une façade maritime, soit sept territoires parmi les quinze. Dans l'étude, ce sous-ensemble sera nommé **référentiel littoral**.

Afin de donner des éléments de contexte, le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre sera parfois comparé à la **région Haute-Normandie**, région englobant le territoire.

4 Le référentiel : sept pays et huit EPCI

Territoires composant le référentiel

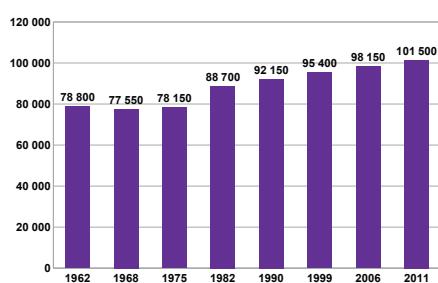


Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre compte de plus en plus d'habitants...

Entre 1962 et 2011, la population du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre s'est accru de 30 %, passant de 78 800 habitants à 101 500 habitants (*illustration 5*). Sur la période, le solde naturel a toujours participé positivement à l'essor de la population, c'est-à-dire que les naissances ont été plus nombreuses que les décès depuis toujours. Le solde migratoire (les arrivées sur le territoire moins les départs) a été négatif de 1962 à 1975 puis a

5 22 000 habitants de plus en 50 ans

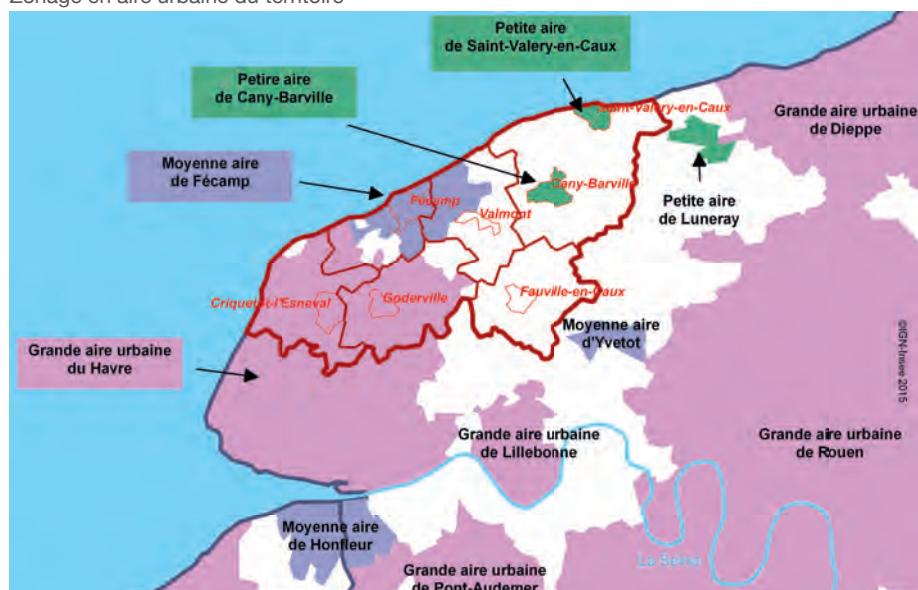
Évolution de la population entre 1962 et 2011 (nombre)



Source : Recensements de la population

3 Fécamp est le plus gros pôle du territoire

Zonage en aire urbaine du territoire



contribué à l'accroissement de la population. Toutefois l'ampleur a toujours été inférieure au solde naturel, excepté sur la période plus récente 2006-2011. Sur cette dernière période, la population a progressé de 3,4 %. Ce gain de 3 400 habitants se décompose en un solde naturel de + 1 500 habitants et un solde migratoire de + 1 900 habitants.

... principalement hors des pôles urbains

Sur la période 2006-2011, la croissance de la population n'est pas homogène partout dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre. Ce sont les communes hors des pôles urbains qui comptent de plus en plus d'habitants (*illustration 6*).

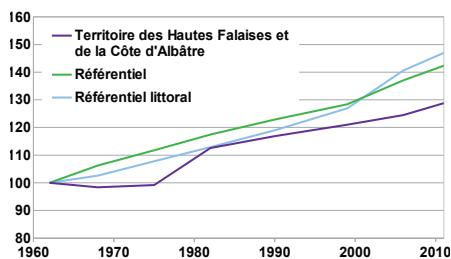
La communauté de communes de Valmont connaît un fort dynamisme démographique avec une croissance de sa population supérieure à 10 % dans la majorité de ses communes. Il en va de même pour les EPCI de Criquetot l'Esneval, de Goderville et de Fauville-en-Caux, mais dans une moindre mesure. En revanche, les communes de Fécamp, de Cany Barville et de Saint Valery-en-Caux enregistrent une baisse de leur population respectivement de -0,8 %, -3,7 % et -3,8 %. Les pertes d'habitants sont plus importantes encore sur le versant littoral : Ingouville (-10,4 %), Criquebeuf-en-Caux (-8,4 %), Yport (-6,9 %), Veules-les-Roses (-6,8 %), Étretat (-4,0 %).

Une population qui augmente moins vite que le référentiel

Entre 1962 et 2006, la population du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre n'a pas augmenté au même rythme que celle du référentiel ou du référentiel littoral (illustration 7), malgré un excédent naturel du territoire plus élevé. Le faible solde migratoire explique donc ce moindre dynamisme. Sur la période récente 2006-2011, l'excédent migratoire, plus favorable sur le territoire d'étude, permet une nette amélioration de la hausse de la population. Cet excédent migratoire est spécifique au territoire dans la mesure où la Haute-Normandie connaît un solde migratoire déficitaire depuis 1999.

7 Une population qui augmente moins vite que le référentiel

Évolution de la population du territoire et des référentiels entre 1962 et 2011 (indice base 100 en 1962)



Source : Recensements de la population

Un territoire relativement jeune

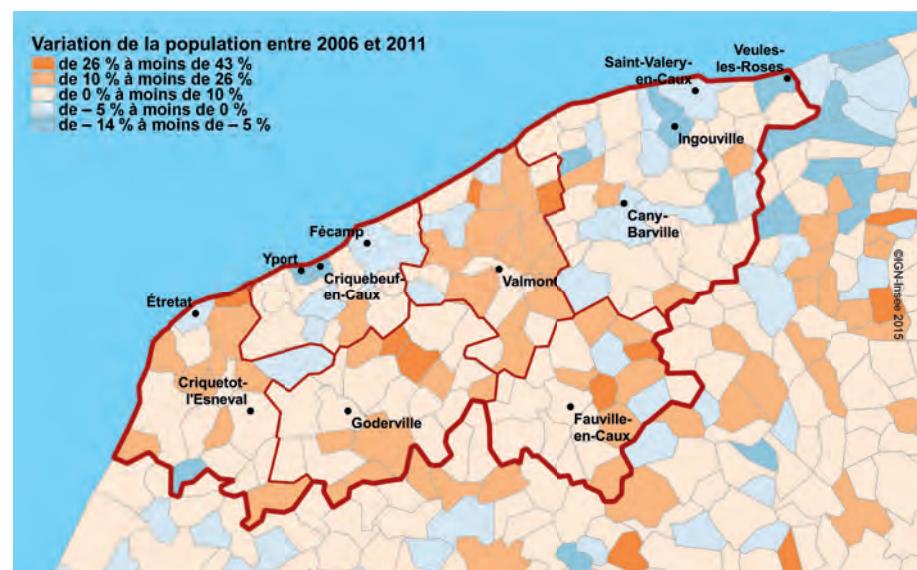
Comparativement aux deux référentiels, la population du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre apparaît plus jeune.

L'âge médian y est de 40 ans, contre 43 ans dans le référentiel et 46 ans dans le référentiel littoral. Les plus jeunes (0-14 ans) sont plus nombreux : ils représentent 20 % de la population contre 18 % dans le référentiel. *A contrario*, la part des plus âgés (65 ans ou plus) est de 16 % contre 20 %, ou même 24 % dans le référentiel littoral. Le territoire se révèle moins attractif pour l'installation des seniors

que les autres territoires du référentiel littoral. Les individus de 18 à 33 ans sont peu nombreux dans le territoire, comme dans les deux référentiels (illustration 8). Cela est caractéristique de ces territoires où l'offre de formation est nécessairement limitée et contraint les jeunes à partir pour poursuivre leurs études et y exercer leur premier emploi.

6 Baisse de la population dans les pôles de Fécamp, Cany-Barville et Saint-Valery-en-Caux

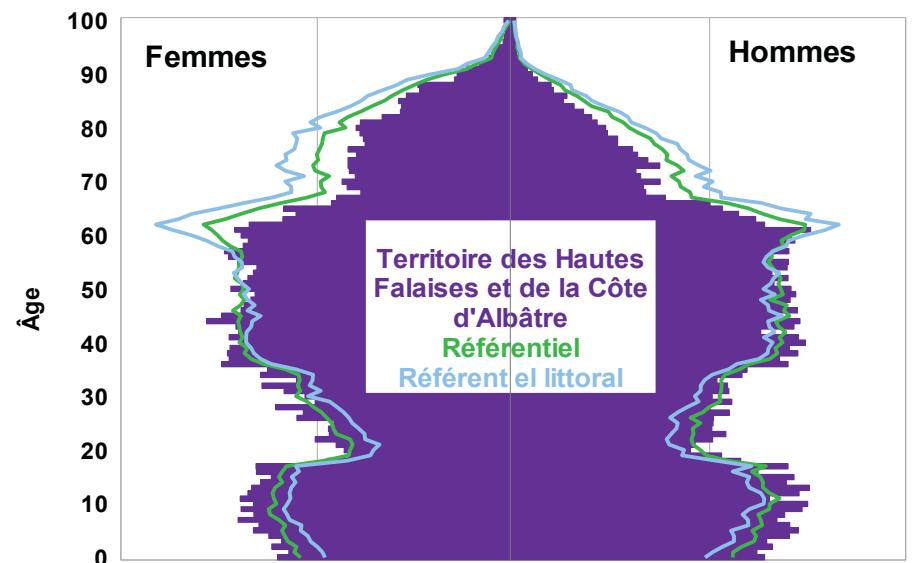
Évolution de la population entre 2006 et 2011 (%)



Source : Recensements de la population 2006 et 2011

8 Moins de seniors que dans le référentiel

Pyramides des âges du territoire et des référentiels



Source : Recensement de la population 2011

La population active du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

Dans le territoire des Hautes-Falaises et de la Côte d'Albâtre, 46 000 actifs résident, dont neuf sur dix sont en emploi. Les hommes sont nettement plus souvent en emploi que les femmes, sauf après 55 ans où les taux d'emploi des femmes et des hommes se rejoignent. Les actifs du territoire sont relativement moins diplômés que dans le référentiel, six actifs sur dix n'ont pas le bac. Les ouvriers y sont fortement représentés. À l'inverse, les cadres, artisans ou chefs d'entreprise le sont peu.

D'ici 2030, le territoire devrait enregistrer une hausse de sa population active, avec 1 000 à 2 000 actifs supplémentaires. Le report de l'âge de départ à la retraite lié aux réformes successives expliquerait en grande partie cette hausse. De fait, les actifs seraient en moyenne plus âgés qu'aujourd'hui.

46 000 actifs dans le territoire

Dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre résident 46 400 actifs (53 % d'hommes) dont 41 300 sont en emploi (9 sur 10). Les salariés représentent 79 % des actifs (36 800 personnes), une part nettement supérieure au référentiel. *A contrario*, les non salariés (4 500) ne représentent que 10 % des actifs, une part moindre que celle du référentiel. Dans une proportion également inférieure à celle du référentiel, les actifs inoccupés (5 100 personnes au chômage) représentent 11 % des actifs (*illustration 1*).

Le taux d'activité³ du territoire est de 72 %, soit une part proche du référentiel. Il est le plus élevé dans la communauté de communes de Coeur de Caux (74 %), et le plus faible dans la communauté d'agglomération de Fécamp (70 %).

Du fait d'un chômage moins présent dans le territoire que dans le référentiel, le taux d'emploi⁴ y est plus élevé : 64 %, soit deux points supérieurs au référentiel. Cela se vérifie quels que soient les âges. Pour les 25-54 ans, le taux d'emploi dans le territoire est de 82 %; pour les 55-64 ans, il est de 33 %.

Un taux d'emploi plus important chez les hommes, sauf après 55 ans

Le taux d'activité des hommes est de 10 points supérieur à celui des femmes : il s'élève à 77 % chez les hommes, contre 67 % chez les femmes. L'écart est le même pour le taux d'emploi (69 % contre 59 %) et se constate à tous les âges, excepté pour les actifs de 60 ans ou plus qui ont les mêmes taux d'emploi (*illustration 2*). Les hommes du territoire d'étude sont

1 41 000 actifs en emploi

Composition de la population active du territoire et des référentiels (nombre, %)

	Territoire d'étude		Référentiel	
	Effectif	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Actifs ayant un emploi	41 319	89	87	
<i>dont salariés</i>	36 779	79	75	
<i>non salariés</i>	4 540	10	13	
Chômeurs	5 065	11	13	
<i>dont depuis plus d'un an</i>	2 004	4	5	
Population active totale	46 385	100	100	

Source : Recensement de la population 2011

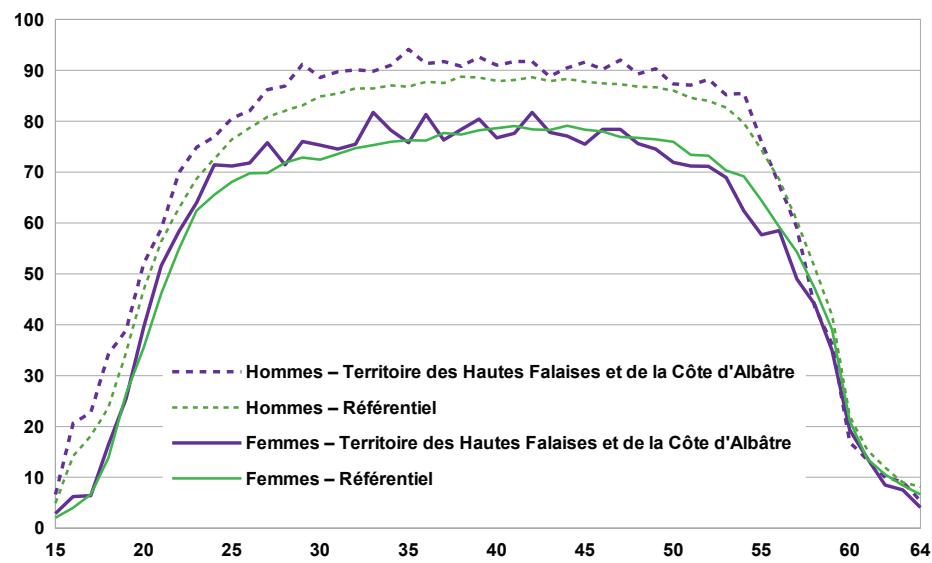
toujours plus fréquemment en emploi que dans le référentiel jusqu'à 55 ans. Puis les taux d'emploi se rejoignent. En ce qui concerne les femmes, le taux d'emploi s'apparente globalement à celui du référentiel avec toutefois un niveau plus élevé avant 45 ans et un repli ensuite.

Des actifs relativement moins diplômés, une part élevée de CAP ou de BEP

Les 46 400 actifs du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre sont en moyenne moins diplômés que dans le référentiel : 23 % ont au plus le brevet et 58 % n'ont pas le bac (contre 21 % et 53 % dans le référentiel). Les actifs diplômés ont souvent une qualification opérationnelle (35 % ont un CAP ou un BEP), tandis que le territoire pâtit d'un déficit d'actifs de niveau baccalauréat ou post-bac (*illustration 4*) comparativement au référentiel. Ce plus faible niveau de formation dans le territoire est caractéristique de la région Haute-Normandie, où la part des actifs qui ont au plus le brevet est de 24 %. Toutefois, les hauts diplômés (diplôme de niveau au moins égal à bac + 2) restent particulièrement peu représentés dans le territoire, l'écart est de 3 points avec la région.

2 Le taux d'emploi des hommes dépasse celui des femmes

Taux d'emploi selon l'âge et le sexe, dans le territoire et le référentiel (%)



Source : Recensement de la population 2011

³ Part des actifs (en emploi ou non) sur la population de 15 ans ou plus

⁴ Part des personnes en emploi sur la population de 15 à 64 ans

Les femmes avec jeunes enfants moins souvent actives que les autres

Les mères de famille sont nombreuses dans le territoire d'étude : 78 % des femmes de 20 à 44 ans ont au moins un enfant. Toutefois, elles se retirent fréquemment du marché du travail avec l'arrivée d'un enfant puisque le taux d'activité est nettement plus bas pour ces femmes. Cela s'illustre par un écart de dix points entre le taux d'activité des femmes de 20 à 44 ans sans enfant et celles des mêmes âges ayant un enfant en bas âge (0 à 2 ans) (*illustration 3*). L'écart atteint même 16 points pour les mères de moins de 25 ans. Les taux d'activité des femmes avec enfants en bas âge sont toutefois un peu plus élevés que dans le référentiel.

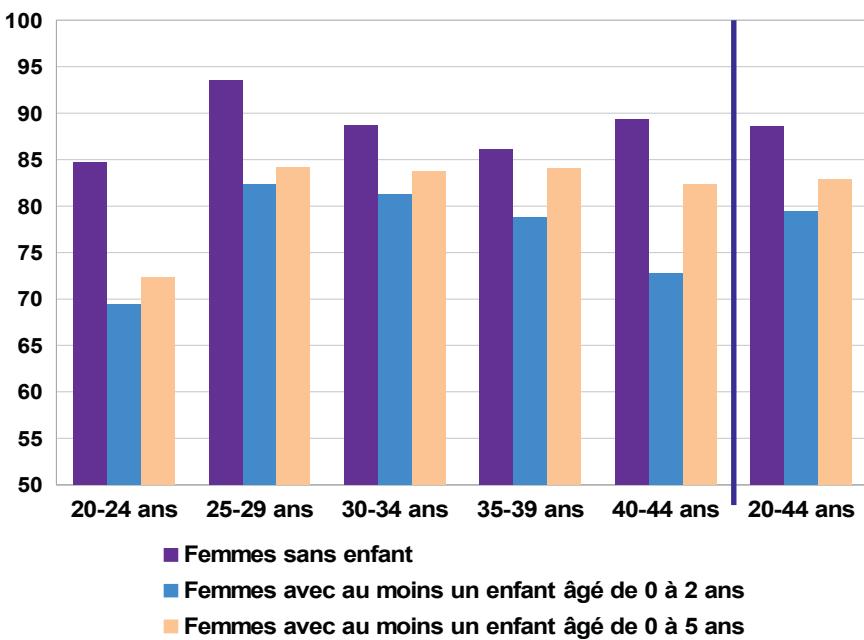
La présence de modes de garde sur le territoire est pourtant bien réelle et offre l'opportunité aux parents de continuer leur activité professionnelle après l'arrivée d'un enfant. Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre compte en effet 850 assistants maternels et 13 structures de garde : une crèche, cinq haltes garderies et sept établissements de type multi-accueil. Cela correspond à une structure de garde d'enfants d'âge préscolaire pour 180 enfants âgés de 0 à 2 ans (contre une pour 270 enfants dans le référentiel, une pour 170 en Haute-Normandie).

Ces retraits du marché du travail peuvent résulter d'un choix économique (mode de garde trop cher, incompatibilité des horaires, etc.) ou d'un choix culturel. Lorsque l'enfant grandit, les taux d'activité des mères de 20 à 44 ans avec enfants de 0 à 5 ans sont plus importants mais restent toujours inférieurs à ceux des femmes sans enfant.

3 Un taux d'activité plus bas pour les femmes avec jeunes enfants

Taux d'activité des femmes, selon leur âge et l'âge de l'enfant (%)

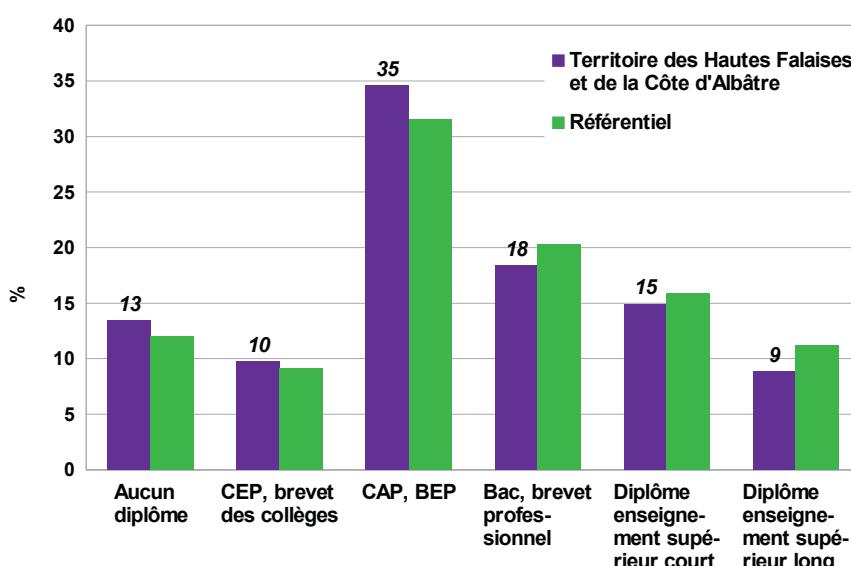
%



Source : Recensement de la population 2011

4 35% des actifs ont le BEP ou le CAP

Diplôme des actifs de 15 ans ou plus dans le territoire et le référentiel (%)



Source : Recensement de la population 2011

Le niveau des diplômes augmente chez les actifs de moins de 35 ans : la part des diplômés d'un CAP ou d'un BEP est plus faible que sur l'ensemble des actifs tandis que celle des bacheliers est plus importante

de sept points (25 % des actifs) et celle d'un niveau bac + 2 ou plus de quatre points. Néanmoins, les actifs de moins de 35 ans du territoire restent moins diplômés que ceux du référentiel.

Une part importante d'ouvriers

Sur les 46 400 actifs du territoire, 30 % sont ouvriers, soit plus que dans le référentiel (*illustration 5*). Les ouvriers qualifiés représentent la moitié des ouvriers et se répartissent à 5,9 % dans l'industrie et à 7,4 % dans l'artisanat. 29 % des actifs sont des employés, ce qui est très proche du référentiel. En proportion, les personnels de services aux particuliers sont plus nombreux (8,5 % contre 7,8 %). *A contrario*, les employés administratifs d'entreprise (secrétariat, accueil, contrôle d'opérations administratives) le sont légèrement moins (5,3 % contre 5,9 %).

Les professions intermédiaires représentent 24 % des actifs, soit légèrement plus que dans le référentiel. Par exemple, on recense plus de contremaîtres ou agents de maîtrise. *A contrario*, les techniciens administratifs ou commerciaux sont moins présents.

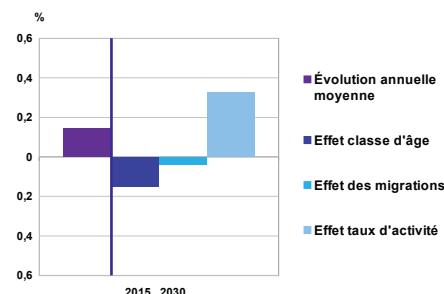
Les cadres, les artisans, les commerçants ou les chefs d'entreprise sont moins nombreux dans le territoire. Par exemple, 8,6 % des actifs sont cadres contre 10,3 % dans le référentiel. Les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, ainsi que les professions libérales sont les catégories les moins représentées.

La population active augmenterait d'ici 2030 du fait de la hausse du taux d'activité

Sur la période 2015-2030, la population active du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre progresserait de 0,1 % par an. Cette hausse serait exclusivement due à l'augmentation du taux d'activité dans le territoire, qui serait plus élevé en 2030 par rapport à 2015 (*illustration 6*). Les départs plus tardifs du marché du travail principalement, mais aussi la hausse du taux d'activité des femmes, sont des facteurs pouvant expliquer cette hausse. Malgré l'augmentation du taux d'activité, les nombreuses sorties d'actifs seniors ne seraient pas compensées par les générations nouvelles des jeunes actifs, qui sont moins importantes, entraînant un effet classe d'âge négatif (*cf. point méthode*). Enfin, le volume de nouveaux actifs venant résider sur le territoire viendrait pallier les départs des actifs résidents. Il n'y aurait donc pas d'effet des migrations résidentielles sur la variation de la population des actifs.

6 Le taux d'activité contribuerait à la hausse de la population active de 0,3 point par an d'ici 2030

Composantes de l'évolution de la population active - Scénario tendanciel



Source : Insee, Omphale, projections de population active 2015 - 2030

Point méthode : l'approche socio-démographique

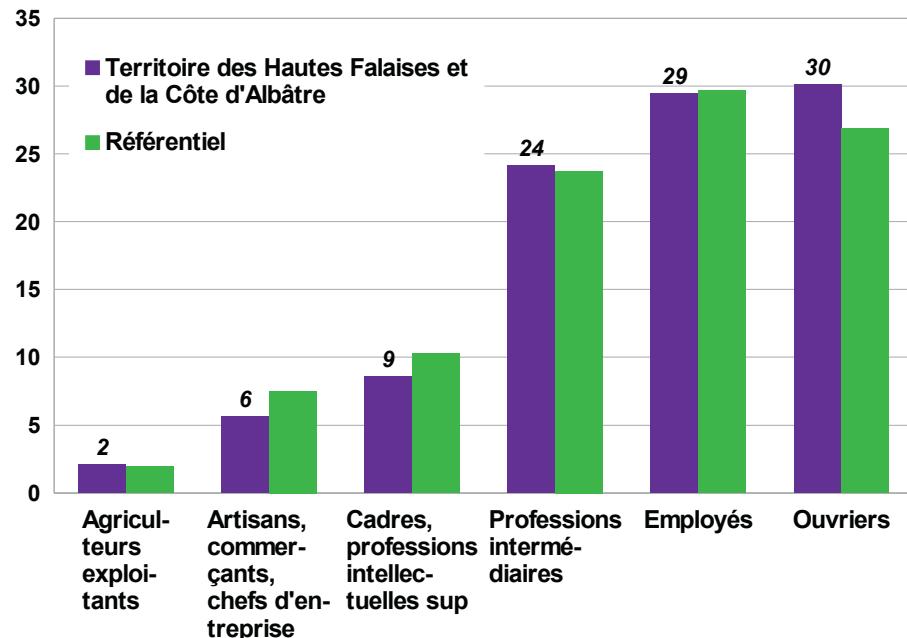
L'effet classe d'âge se définit comme la variation de la population active liée au renouvellement naturel des générations (vieillissement des actifs initialement présents). On estime une population en fin de période en faisant simplement vieillir la population de début de la période intercensitaire. Il n'y a pas de migrations sur la période et les naissances ne sont pas ajoutées (les enfants nés au cours de la période n'atteindront pas l'âge actif en fin de période).

L'effet taux d'activité mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportements d'activité.

L'effet des migrations résidentielles évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (les personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui la quittent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution des deux premiers effets.

5 30% des actifs sont ouvriers

Catégorie socioprofessionnelle des actifs de 15 ans ou plus dans le territoire et le référentiel (%)



Source : Recensement de la population 2011

Une population active vieillissante

À horizon 2030, les actifs de 55 ans ou plus seraient plus nombreux qu'actuellement dans le territoire, passant de 5 000 en 2011 à 7 600 en 2030, soit 16 % de la population active contre 11 % précédemment. Les actifs âgés de 63 ans ou plus, très faiblement représentés en 2011, seraient beaucoup plus nombreux en 2030 (*illustration 7*). Ces augmentations concerneraient autant les femmes que les hommes. En revanche les actifs entre 35 ans et 55 ans seraient moins nombreux, contrairement aux 15-22 ans qui seraient légèrement plus nombreux.

1 000 à 2 000 actifs supplémentaires d'ici 2030

Si les hypothèses tendancielles observées par le passé se vérifiaient, la hausse de la population active se traduirait par un gain de 1 000 actifs entre 2015 et 2030. La population active croîtrait à un rythme supérieur à celui de la région, mais au regard du référentiel, le rythme de hausse serait inférieur. Les 1 000 actifs supplémentaires seraient présents dès 2025 puis la population active stagnerait, voire diminuerait légèrement (*illustration 8*).

Des hypothèses alternatives plus optimistes permettent de nuancer la projection du scénario tendanciel, donnant un intervalle probable du nombre d'actifs supplémentaires d'ici 2030. Ces hypothèses sont ciblées sur l'évolution de projets de vie envisageables de certaines sous-populations actives. Le premier scénario (variante "Activité haute des femmes") appuie ses hypothèses sur une hausse de l'activité des femmes liée à une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Selon ces hypothèses, le nombre d'actifs supplémentaires serait de 1 200 à horizon 2030. Un deuxième scénario (activité haute des 55-59 ans) favorise une intégration plus importante des 55-59 ans dans la vie active. La population des actifs croîtrait alors de 1 300. Enfin, un dernier scénario (variante "Remontée des taux d'activité des 60-64 ans"), dans lequel le taux d'activité des

60-64 ans serait égal à celui des 55-59 ans aujourd’hui ferait nettement augmenter le nombre d’actifs. Le gain serait alors de 2 000 actifs à horizon 2030.

L’entrée de jeunes et l’arrivée de nouveaux actifs compenseraient les départs en retraite

Selon les hypothèses du scénario tendanciel sur la période 2015-2030, l’augmentation nette de 1 000 actifs dans le territoire résulterait de nombreux mouvements en termes d’entrées et de sorties de la sphère active et s’accompagnerait donc d’un fort renouvellement de la population active sur le territoire. En effet, chaque année, les entrées nettes de jeunes (15-24 ans) s’élèveraient à 900 (*illustration 9*). Le solde des 25-54 ans serait également positif : 170 actifs de plus (par exemple, des inactifs entrant sur le marché du travail), soit un solde favorable de 1 070 actifs au total. Les sorties nettes des seniors (55 ans ou plus) amputeraient la population active de 1 000 actifs. La progression de la population active à l’horizon 2030 se traduirait ainsi par une moyenne de 70 actifs supplémentaires par an.

Point méthode : les différentes variantes de projection de la population active proposées

À côté du scénario tendanciel, des variantes structurelles ont été élaborées :

Variante “Activité haute des femmes”

Dans un cadre facilitant la conciliation de la vie familiale et professionnelle, les taux d’activité des femmes aux âges de la maternité pourraient progresser et se rapprocher de taux des plus âgées. Il s’agirait d’augmenter progressivement de 5 points par rapport au scénario tendanciel le taux d’activité des 25-44 ans en 2060.

Variante “Activité haute des 55-59 ans”

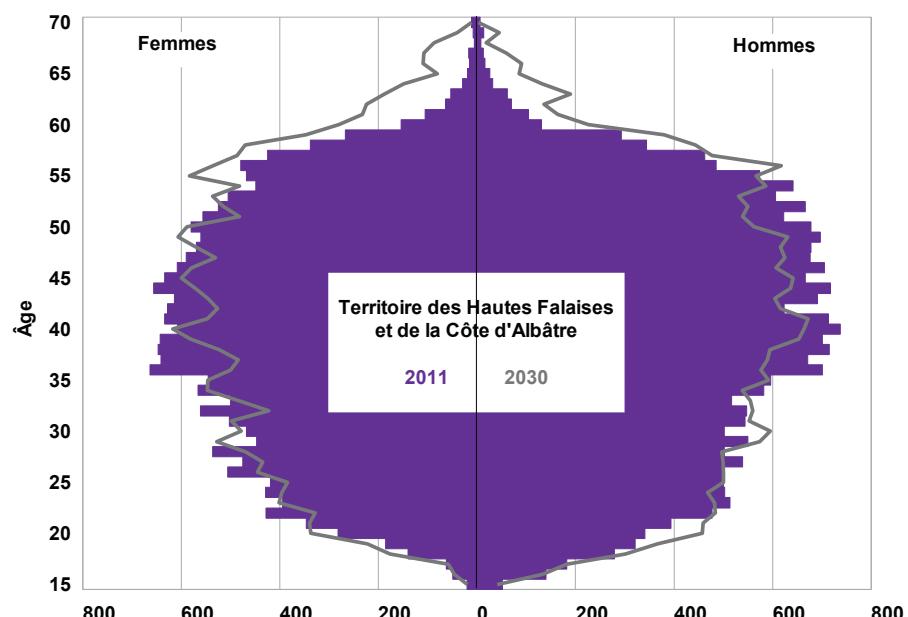
Des réformes structurelles qui aideraient ou inciteraient les seniors à continuer leur activité constituerait des leviers supplémentaires pour accroître la main d’œuvre disponible. Il s’agirait, par rapport au scénario tendanciel, d’augmenter progressivement de 10 points le taux d’activité des 55-59 ans en 2060.

Variante “Remontée des taux d’activité des 60-64 ans”

Cette variante simule une remontée à l’horizon 2030 des taux d’activité des 60-64 ans au niveau de ceux des 55-59 ans en 2007.

7 Davantage de soixantenaires actifs d’ici 2030

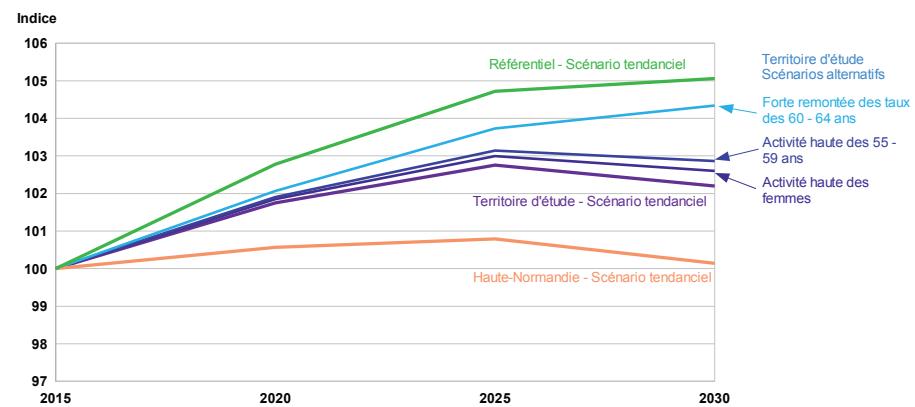
Pyramides des âges des actifs en 2011 et 2030



Source : Recensement de la population 2011, Omphale pour la projection de population active 2030

8 La population active augmenterait jusque 2025, avant de se stabiliser

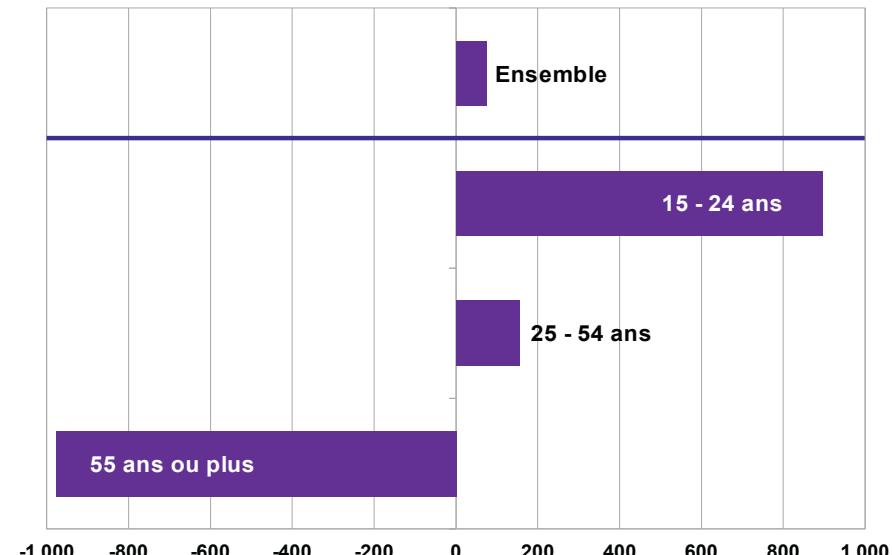
Projections d’actifs de 2015 à 2030 (indice 100 en 2015)



Source : Insee, Omphale, projections de population active 2015 - 2030

9 900 jeunes de plus par an sur le marché du travail, 1 000 seniors de moins

Évolution des entrées et des sorties sur le marché du travail de 2015 à 2030 (nombre d’actifs)



Source : Insee, Omphale, projections de population active 2015 - 2030

L'économie du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre accueille 5 800 établissements qui emploient 22 300 salariés, majoritairement dans le secteur tertiaire. Le commerce et le secteur médico-social sont les deux principaux pourvoyeurs d'emploi. Toutefois, le territoire se démarque par l'importance de ses emplois industriels dans la production d'électricité (en lien avec la présence d'une centrale nucléaire à Paluel), et dans l'agroalimentaire. L'emploi agricole est également bien représenté. Les emplois occupés par les femmes sont plus souvent à temps partiel et moins bien rémunérés que les emplois occupés par les hommes. Ces écarts sont manifestes dans le territoire comparativement au référentiel.

Le territoire est plutôt dynamique depuis ces dernières années, avec 500 créations d'établissements en moyenne chaque année et 400 cessations d'activité. L'emploi salarié a légèrement augmenté depuis 2008, fortement porté par le secteur de la production d'électricité. Pour autant, le territoire est plutôt spécialisé dans des activités pas toujours en essor au niveau national, tels l'agriculture ou l'industrie agroalimentaire. Enfin, de forts enjeux de renouvellement sont à prévoir dans les années à venir puisqu'un quart des personnes en emploi ont au moins 50 ans en 2011.

5 800 établissements structurent le territoire

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre compte 5 800 établissements (illustration 1), dont 4 000 relèvent du secteur marchand non agricole (définitions) et 2 400 emploient des salariés.

Que ce soit dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre ou dans le référentiel, les petits établissements prédominent : 59 % des établissements n'ont pas de salarié et 34 % ont moins de 10 salariés (respectivement 64 % et 29 % dans le référentiel). Pour autant, ces petits établissements génèrent peu d'emplois. En effet, les 24 établissements d'au moins 100 salariés génèrent 27 % de l'emploi salarié du territoire, soit autant que les 2 000 établissements de moins de 10 salariés (illustration 2). Ces proportions sont assez similaires dans le référentiel. Au total, les établissements emploient 22 300 salariés au 31 décembre 2012.

Les principaux établissements situés à Fécamp et sur la côte d'Albâtre

L'implantation d'une centrale nucléaire sur la commune de Paluel profite à l'emploi et en fait le premier employeur (privé ou public) du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre. Le centre hospitalier de Fécamp est le deuxième employeur de cette zone. La commune de Fécamp en est le troisième. (illustration 3).

1 5 800 établissements

Nombre d'établissements selon le champ d'appartenance

	Champ	Nombre	Part dans l'emploi salarié (%)
Marchand	Non agricole	4 066	0
	Agricole	1 163	27
Non marchand	Administration de l'État	26	13
	Collectivités territoriales	385	19
	Administration hospitalière	22	11
	Organisme de protection sociale obligatoire	4	2
	Associations	112	10
	Autre non marchand	7	3
	Ensemble	5 785	100

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2012

2 Six établissement sur dix sont sans salarié

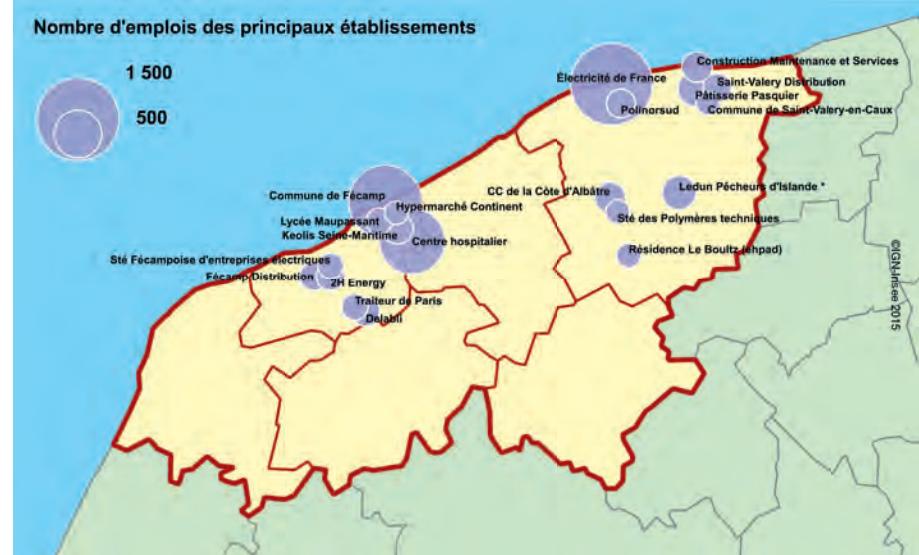
Établissements du territoire selon le nombre de salariés et part de l'emploi salarié (nombre, %)

	Nombre	Part (%)	Part dans l'emploi salarié (%)
0 salarié	3 401	59	0
1 à 9 salariés	1 974	34	27
10 à 19 salariés	211	4	13
20 à 49 salariés	129	2	19
50 à 99 salariés	46	1	14
100 à 249 salariés	20	0	15
250 salariés ou plus	4	0	12
Ensemble	5 785	100	100

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2012

3 La centrale nucléaire est le plus gros employeur du territoire

Les 20 plus gros établissements du territoire en 2012



Source : Insee, Clap 2012

* Ledun Pêcheurs d'Islande, toujours existante en 2012, a été repris en 2013 par Delpeyrat et Delabli.

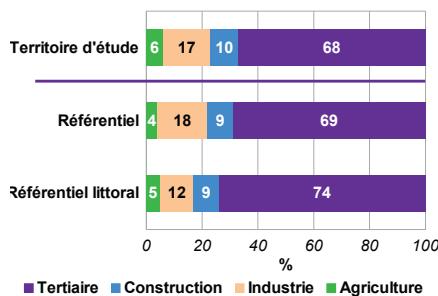
Une économie tertiaire tournée vers la sphère présentielle

Le secteur tertiaire est le principal secteur économique du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre (*illustration 4*), avec sept activités tertiaires parmi les dix principales activités exercées (*illustration 5*). Le commerce notamment concentre à lui seul 13 % des salariés de cette zone. Le secteur médico-social est également très présent, avec 11 % de l'emploi salarié. Cependant, ce n'est pas une spécificité propre au territoire puisque le secteur tertiaire est le principal gisement d'emplois salariés dans la majorité des territoires. Néanmoins, il est moins développé au regard du référentiel littoral.

L'industrie est presque autant présente que dans le référentiel, mais est plus fortement implantée que dans le référentiel littoral : 17 % contre 12 %. La présence de la centrale à Paluel contribue à la plus grande importance de l'industrie. La construction génère 10 % des emplois salariés dans le territoire, soit légèrement plus que dans les deux référentiels. Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre se démarque par la place encore importante de son agriculture. Elle procure un emploi à 5,5 % des actifs occupés, contre 4,3 %

4 68% de l'emploi est tertiaire

Emplois par secteur d'activité (%)



dans le référentiel. Dans la communauté de communes du Cœur de Caux, c'est même 11 % de l'emploi local qui en dépend.

Le développement de l'emploi tertiaire est lié à celui de l'emploi dans la sphère présentielle, qui correspond aux activités à destination des personnes présentes sur place, comme par exemple une boulangerie (*définitions*). Ainsi, dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, cette sphère présentielle représente 69 % de l'emploi salarié, soit quatre points de plus que dans le référentiel. Dans le référentiel littoral, où trois emplois sur quatre relèvent du tertiaire, le poids de l'emploi présentielle y est cependant plus important (73 % de l'emploi salarié). L'économie présentielle est souvent considérée comme un des moteurs de développement des territoires de l'ère postindustrielle. C'est un facteur de stabilité pour un territoire car ces activités ne sont, en théorie, pas délocalisables.

Du fait de la forte importance de la sphère présentielle, les établissements employeurs du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre sont majoritairement autonomes. En effet, seulement 41 % des salariés de cette zone dépendent d'un centre de décision dont le siège social n'est pas implanté dans le territoire. Ce taux ne dépasse jamais 25 % pour les secteurs liés à la sphère présentielle (construction, hébergement-restauration ou activités immobilières). En revanche, dans l'industrie ou le secteur des transports, plus de 60 % des salariés dépendent d'un centre de décision extérieur au territoire.

Les métiers de services aux personnes ou aux collectivités sont nombreux

Les métiers qui offrent le plus d'emplois se concentrent dans les services aux personnes ou aux collectivités où le niveau de formation est peu élevé. Pour ces emplois, 1 180 sont

des agents d'entretien de locaux, 1 000 des aides à domicile ou aides ménagères, et 850 des assistants maternels (*illustration 6*).

6 1 200 agents d'entretien des locaux

Les 15 premiers métiers en termes d'emploi (nombre, %)

Famille professionnelle	Effectifs	%
Agents d'entretien de locaux	1 180	4,0
Aides à domicile et aides ménagères	990	3,4
Assistants maternels	850	2,9
Professeurs des écoles	720	2,5
Agriculteurs indépendants	690	2,4
Aides-soignants	680	2,3
Professeurs du secondaire	680	2,3
Employés des services au public	650	2,2
Infirmiers	560	1,9
Maîtrise des magasins	540	1,8
Agents de services hospitaliers	530	1,8
Techniciens des industries de process	490	1,7
Attachés commerciaux	480	1,7
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	450	1,5

Source : Recensement de la population 2011

Production d'électricité et fabrication de denrées alimentaires, spécificités du territoire

Quatre secteurs d'activité caractérisent ce territoire par rapport au référentiel. En premier lieu, en raison de la présence de la centrale de Paluel, la production d'électricité est la principale spécialisation de cette zone : il y a sept fois plus de salariés travaillant dans ce secteur que dans le référentiel (*illustration 7*). La production de denrées alimentaires (représentée notamment par le pâtissier Pasquier ou l'établissement Traiteur de Paris) est l'autre principale spécificité du territoire. À un niveau moindre, le secteur des arts, spectacles et activités récréatives (principalement les casinos dans le territoire) est également plus présent. Il en est de même pour la fabrication de machines et d'équipements qui fonctionnent de manière mécanique ou thermique (avec notamment les établissements Paumier, ATMN et D2FC).

Des métiers agricoles également très présents

Quatre des cinq métiers les plus spécifiques relèvent de l'agriculture ou de l'agro-alimentaire et occupent chacun plus de 200 personnes : il s'agit des agriculteurs indépendants, des agriculteurs salariés, des ouvriers qualifiés et non qualifiés des industries alimentaires (*illustration 8*). Ces métiers sont deux à trois fois plus représentés que dans le référentiel.

5 Sept des dix premiers secteurs d'activité sont dans le secteur tertiaire

Les 10 premiers secteurs d'activité en termes d'emploi salarié (%)

Activité	Exemples d'établissement	Part de l'emploi salarié (en %)
Commerce (y compris réparation d'automobiles et de motocycles)		12,7
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	CCAS, maisons de retraite	11,0
Construction		10,6
Enseignement	Collèges, lycées	9,4
Administration publique	Communes, EPCI	7,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Pâtisseries, Fab. de produits de la mer	7,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		7,3
Activités pour la santé humaine	Hôpitaux, cliniques	5,1
Hébergement et restauration		3,8
Transport et entreposage	Transport de voyageurs	3,2

Source : Insee, Clap 2012

7 La production d'électricité est sept fois plus présente dans le territoire que dans le référentiel

Secteurs d'activité spécifiques au territoire (indice de spécificité supérieur à 1,5)

Activité	Indice de spécificité	Nombre d'emplois salariés	Part dans l'emploi salarié (%)
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7,2	1 630	7,3
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2,1	1 630	7,3
Arts, spectacles et activités récréatives	1,7	460	2,1
Fabrication de machines et équipements n.c.a.*	1,6	280	1,3

* non classés ailleurs

Source : Insee, Clap 2012

Note de lecture : Le secteur de la production et distribution d'électricité compte 1 630 emplois salariés dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, ce qui correspond à 7,3 % de l'emploi. Ce secteur a un indice de spécificité de 7,2 ; cela veut dire qu'il est 7,2 fois plus présent dans le territoire que dans le référentiel.

8 Les métiers agricoles et de l'agro-alimentaire sont spécifiques au territoire

Métiers spécifiques au territoire (indice de spécificité supérieur ou égal à 1,5)

	Famille professionnelle	Effectifs	Indice de spécificité
Métiers très spécifiques	Agriculteurs salariés	270	3,1
	Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	450	2,7
	Agriculteurs indépendants	690	2,6
	Couvreurs	180	2,2
Métiers spécifiques	Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires (hors transformation des viandes)	200	2,2
	Professionnels de l'action sociale	120	1,7
	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	200	1,7
	Conducteurs de transport en commun sur route	200	1,7
	Techniciens des industries de process	490	1,6
	Conducteurs de véhicules légers	190	1,5
	Assistants maternels	850	1,5
	Bouchers	140	1,5
	Responsables magasinage	110	1,5
	Vendeurs en produits alimentaires	390	1,5

Source : Recensement de la population 2011

Note de lecture : Les agriculteurs salariés sont 270 dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre. Ces métiers sont très spécifiques au territoire : avec un indice de spécificité de 3,1, les agriculteurs salariés sont 3,1 fois plus représentés que dans le référentiel.

L'agriculture dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre : quelques chiffres clés

L'agriculture est très présente dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, avec 87 % des sols en terres agricoles, contre 70 % dans le référentiel. En 2010, 1 000 exploitations sont recensées dans le territoire (illustration 9), dont 700 moyennes ou grandes exploitations qui recouvrent 98 % de la surface agricole utilisée.

La grande culture prédomine sur le territoire (27,5 % des exploitations), tout comme la polyculture ou le polyélevage (25 % des exploitations). L'élevage bovin (21 % des exploitations) est bien représenté. Il s'agit essentiellement d'un élevage destiné à la production de lait. L'élevage d'ovins ou de caprins y est fréquent (17 % des exploitations, illustration 10).

Les surfaces agricoles utilisées (SAU) sont consacrées pour 35 % aux céréales et pour 36 % au fourrage et surfaces toujours en herbe. La culture de plantes industrielles (et notamment celle du lin) occupe presque le quart de la SAU. Les terres laissées en jachères sont rarissimes (moins de 1 % de la SAU).

En 2011, le territoire compte 1 400 emplois dans l'agriculture, répartis entre 930 agriculteurs exploitants et 470 ouvriers agricoles.

9 1 000 exploitations agricoles dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

Taille (nombre et ha) des exploitations

	Nombre	SAU* totale (ha)	SAU moyenne (ha)
Petites exploitations	297	1 661	5,6
Moyennes et grandes exploitations	706	65 696	93,1
Ensemble des exploitations	1 003	67 357	67,2

Source : Agreste, recensement agricole 2010

* Surface agricole utilisée

10 Un territoire spécialisé dans les grandes cultures

Type des exploitations (nombre, %)

	Territoire d'étude	
	Nombre d'exploitations	Part (%)
Grandes cultures	276	27,5
Maraîchage et horticulture	34	3,3
Viticulture	0	0,0
Bovins lait	150	15,0
Bovins viande	60	6,0
Bovins mixte	32	3,2
Ovins, caprins et autres herbivores	167	16,7
Élevages hors sol	33	3,3
Polyculture, polyélevage, autres	251	25,0
Ensemble des exploitations	1 003	100

Source : Agreste, recensement agricole 2010

Le temps partiel chez les femmes est très marqué dans le territoire

Dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, il n'y a pas plus de contrats à durée limitée qu'ailleurs (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage, illustration 11). Ils représentent 16 % de l'ensemble des contrats. Le territoire se démarque par un plus faible développement de l'intérim qui représente 1 % des contrats, contre 2 % dans le référentiel.

Les contrats à temps partiel sont en revanche plus fréquents chez les femmes dans le territoire d'étude, que dans le référentiel : 38 % d'entre elles travaillent à temps partiel, soit 4 points de plus que dans le référentiel. Le temps partiel féminin est particulièrement présent dans l'administration, l'enseignement, la santé humaine ou l'action sociale (plus de la moitié des femmes), secteurs d'activité où 52 % des femmes en emploi travaillent. Le temps partiel masculin représente quant à lui 7 % des contrats sur le territoire d'étude comme dans le référentiel.

11 Pas plus de contrats à durée limitée qu'ailleurs

Caractéristiques des contrats de travail des salariés (%)

	Territoire d'étude	Référentiel
CDI	84,0	83,8
CDD	10,4	10,3
Intérim	1,2	2,2
Emplois aidés	1,4	1,0
Apprentissage et stage	3,0	2,7
Durée du contrat		
Temps partiel	23,4	20,4
Temps complet	76,6	79,6

Source : Recensement de la population 2011

Des salaires dans la moyenne du référentiel

La rémunération horaire nette des salariés du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre est de 11,7 euros en 2012 (illustration 12), soit un montant très proche de celle du référentiel. Toutefois, les cadres et les professions intermédiaires sont mieux rémunérés dans le territoire d'étude que dans le référentiel. À l'inverse, les ouvriers ou employés y sont moins bien rémunérés.

12 Des écarts de salaire importants entre femmes et hommes

Salaire horaire net des salariés en euros, selon le sexe

	Territoire d'étude	Référentiel
Salaire horaire net	11,7	11,9
Hommes	13,5	13,1
Femmes	9,9	10,5

Source : DADS 2012



Au plus fort de l'été, 600 emplois saisonniers

Le tourisme, ou encore l'agriculture, entraînent des pics d'activité favorisant l'emploi saisonnier qu'il s'agit de mesurer pour mieux appréhender son ampleur sur le territoire. D'autant qu'il est souvent associé à des conditions de travail plutôt défavorables (contrats courts en CDD, faibles rémunération, temps partiel, etc.).

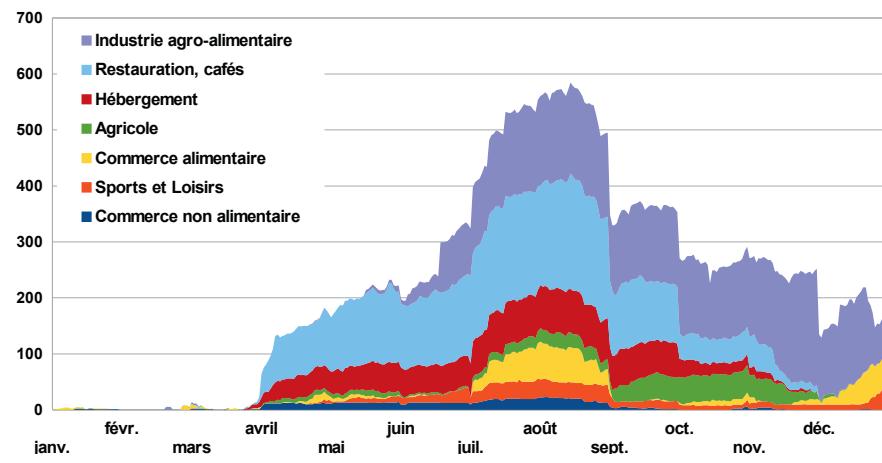
De janvier à mars, le territoire des Hautes Falaises ne présente pas de saisonnalité. Néanmoins, les emplois saisonniers commencent à apparaître assez tôt, dès le mois d'avril. Trois secteurs se distinguent principalement par leurs volumes respectifs d'emplois saisonniers : la restauration, l'hôtellerie et, à partir de juin, l'industrie agro-alimentaire (*illustration 13*).

Le nombre d'emplois saisonniers est maximal durant l'été, avec 600 emplois au mois d'août, dont 200 dans la restauration, 150 dans l'industrie agro-alimentaire, 75 dans l'hôtellerie et 50 dans le commerce alimentaire.

Les emplois saisonniers sur le territoire perdurent jusqu'à la fin de l'année mais diminuent de moitié par rapport à l'été.

13 Jusqu'à 600 emplois saisonniers au mois d'août

Variation journalière de l'emploi saisonnier par secteur d'activité (nombre d'emplois saisonniers)



La saisonnalité dans le secteur agricole ne commence réellement que début septembre. Les emplois saisonniers dans l'industrie agro-alimentaire affichent un volume important constant de juin à décembre. Après un pic en juillet-août,

le secteur du commerce alimentaire profite d'un regain de saisonnalité courant décembre, avec l'arrivée des fêtes de fin d'année.

Point méthode : l'estimation de l'emploi saisonnier

En l'absence de contrat dit "saisonnier" dans le code du travail, une mesure de l'emploi saisonnier consiste à repérer le caractère saisonnier d'une activité à partir de sa série annuelle d'emploi (source DADS, champ salarié marchand). Le repérage se fait au niveau le plus fin de la nomenclature d'activités françaises (732 postes) sur les trois critères suivants :

- le nombre d'emplois salariés est au moins égal à 50 ;
- le niveau maximal de l'emploi au cours de l'année est nettement supérieur à son niveau de référence (1er quartile de la série annuelle d'emploi augmenté de 5 %) ;
- la saisonnalité de l'activité est reproduite deux années consécutives, et ce, de manière semblable.

Une fois déclarée saisonnière, l'emploi saisonnier de l'activité correspond à l'emploi au dessus de son niveau de référence. Sur le territoire, 17 activités ont été retenues comme saisonnières. Elles ont été ensuite regroupées en 7 secteurs d'activité :

Secteur d'activité	Activités détaillées
Industrie agro-alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques - Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
Restauration, cafés	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration traditionnelle - Restauration de type rapide - Débits de boissons
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> Hôtels et hébergement similaire (<i>hébergement similaire : services de centres ou villages de vacances avec service de chambre...</i>)
Agricole*	<ul style="list-style-type: none"> - Culture de céréales (sauf le riz), de légumineuses et de graines oléagineuses - Culture et élevage associés - Activités de soutien aux cultures (<i>activités agricoles exécutées pour le compte d'un tiers en matière de préparation des terres, récolte, traitement des récoltes... ; mise à disposition de machines agricoles avec conducteur et personnel...</i>) - Commerce de gros (commerce inter-entreprises) de matériel agricole
Commerce alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - Supermarchés - Hypermarchés
Sports et Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de clubs de sports - Autres activités récréatives et de loisirs (<i>exploitation de jeux fonctionnant au moyen de pièces de monnaie type flipper, billard... ; activités des parcs de loisirs sans hébergement ; marinas ; foires et salons de nature récréative ; activités des plages telle la location de cabines de bain ; discothèques ou pistes de danse..</i>)
Commerce non alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé - Autres commerces de détail spécialisés divers (<i>souvenirs, matériel photographique...</i>)

* Dans les DADS, les données sur le champ agricole sont sous-estimées. L'emploi saisonnier estimé dans le secteur agricole est donc un minorant.

Dans le territoire d'étude comme ailleurs, le salaire horaire net des hommes est supérieur à celui des femmes. Néanmoins, cet écart de salaire est nettement plus élevé dans ce territoire (3,6 euros) que dans le référentiel (2,7 euros) et augmente avec la catégorie sociale : alors que l'écart femme-homme est de 0,6 euros pour les ouvriers non qualifiés, il est de 6,3 euros pour les cadres. Les écarts de salaire entre les ouvriers non qualifiés et les cadres sont nettement plus importants parmi les hommes (15,5 euros) que parmi les femmes (9,8 euros).

L'hébergement-restauration offre les salaires les plus modestes (9,2 euros nets de l'heure) et proches de ceux observés dans le référentiel. À l'opposé, le secteur de l'énergie propose les salaires les plus rémunérateurs (21,5 euros de l'heure) ; l'écart avec le référentiel y est important : 5,7 euros au détriment de celui-ci.

La présence de la centrale nucléaire de Paluel démarque le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre en termes de rémunérations : haut salaire des cadres, meilleure rémunération des professions intermédiaires, hauts revenus dans le secteur de l'énergie.

500 créations d'établissements en moyenne par an sur 2008-2013, 400 cessations

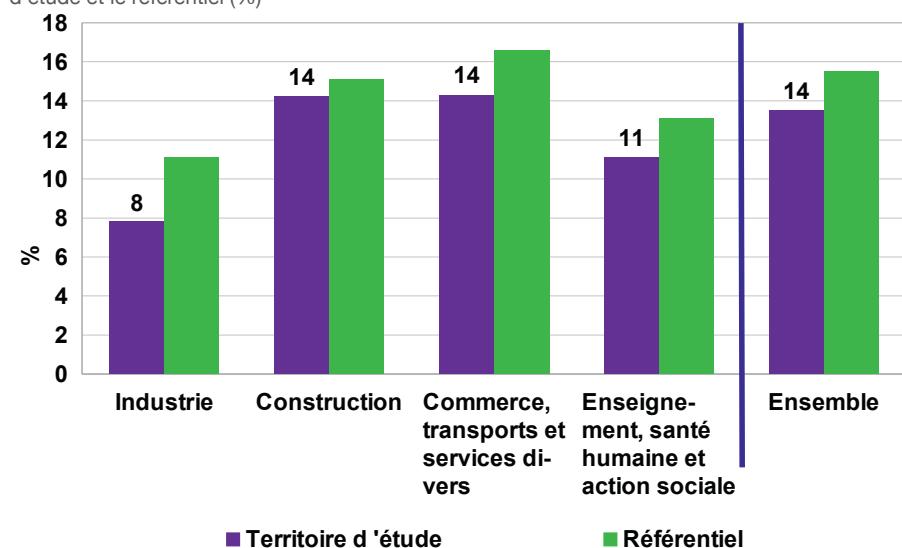
Sur la période 2008-2013, en moyenne, chaque année 500 établissements⁵ se créent dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, pour moitié des auto entreprises. Sept établissements créés sur dix exercent dans le tertiaire (un tiers dans le commerce, deux tiers dans les services). Dans le même temps, 410 établissements cessent leur activité.

Le taux de création moyen annuel des établissements est de 13 % (*illustration 14*), soit un dynamisme inférieur au référentiel ou au référentiel littoral (15 % pour les deux). Au sein du territoire, la communauté de communes de Campagne de Caux (Goderville) affiche le plus fort taux de création (15 %) devant celle de Coeur de Caux (Fauville-en-caux, 14 %). Les EPCI de Fécamp et de la Côte d'Albâtre (Cany-Barville) suivent à hauteur de 13 % chacun.

La construction, le commerce et les services sont les activités qui présentent le plus fort renouvellement d'établissements : les taux de création et de cessation sont les plus élevés. Ceci s'explique en partie par le fait que ces activités se composent de plus petites structures, plus sujettes aux mouvements. *A contrario*, l'industrie présente plus de stabilité.

14 Un dynamisme du tissu productif plus faible que dans le référentiel

Taux de création moyen annuel des établissements par grand secteur d'activité, dans le territoire d'étude et le référentiel (%)



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2008 - 2013, champ marchand non agricole

Note de lecture : Les créations d'établissements dans l'industrie représentent en moyenne par an 8 % des établissements présents sur le territoire sur la période 2008 – 2013 ; ce taux de création d'établissement est de 11 % dans le référentiel.

15 60 emplois de plus par an grâce aux emménagements d'établissements sur le territoire

Évolution moyenne de l'emploi lié au renouvellement des établissements entre 2008 et 2013 (nombre)

	Secteur d'activité	Évolution de l'emploi par an
Créations, Cessations, Transferts d'établissements	Industrie	- 40
	Construction	- 20
	Commerce, transports et services divers	+ 110
	Enseignement, santé humaine et action sociale	+ 10
Ensemble des créations, cessations, transferts	Ensemble des créations, cessations, transferts	+ 60
Établissements pérennes	Industrie	+ 60
	Construction	+ 0
	Commerce, transports et services divers	- 50
	Enseignement, santé humaine et action sociale	+ 20
Ensemble des établissements pérennes	Ensemble des établissements pérennes	+ 30
Ensemble des établissements	Industrie	+ 20
	Construction	- 20
	Commerce, transports et services divers	+ 60
	Enseignement, santé humaine et action sociale	+ 30
Ensemble des établissements	Ensemble des établissements	+ 90

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2008 - 2013, champ marchand non agricole

Sur la même période, 96 établissements en moyenne par an ont emménagé dans le territoire, tandis que 94 établissements ont déménagé du territoire. Comme pour les créations et cessations, le secteur du commerce et des services connaît le plus de transferts d'établissements, tandis que l'industrie connaît le moins.

Par ailleurs, deux établissements sur trois présents en 2008 existent encore trois ans plus tard, et la moitié a fêté sa cinquième année d'existence. Les taux de survie sur

le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre sont légèrement plus élevés que sur le référentiel. Les établissements emménageant dans le territoire (transferts entrants d'établissement) ont un taux de survie supérieur aux autres établissements. Par exemple, 75 % des établissements entrants existent encore trois ans plus tard (contre 60 % pour les créations), et 58 % cinq ans plus tard (contre 45 % pour les créations).

⁵Établissements du champ marchand hors agriculture

Des mouvements d'établissements qui se traduisent par des gains d'emploi

Entre 2008 et 2013, les transferts d'établissements (emménagements et déménagements) ont permis de gagner en moyenne 70 emplois par an. À l'inverse, les créations d'établissements ont généré moins d'emplois que n'en ont détruit les établissements cessés sur le territoire (- 10 emplois). Au total, les mouvements d'établissements (créations, cessations, transferts) se sont traduits par 60 emplois supplémentaires par an en moyenne (illustration 15).

Les gains d'emplois concernent majoritairement le secteur du commerce et des services et dans une moindre mesure le secteur de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale.

Concernant les établissements pérennes sur le territoire, l'emploi a lui aussi progressé, principalement grâce à l'industrie et, dans une moindre mesure, au secteur de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale.

Les différents EPCI composant le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre ne participent pas tous de la même manière au gain total d'emplois. Entre 2008 et 2013, les communautés de communes de Campagne de Caux (Goderville), de Criquetot-L'Esneval, et de Côte d'Albâtre affichent un certain dynamisme en termes de créations d'emplois, avec 20 à 40 emplois créés en moyenne chaque année. Les EPCI de Fécamp et du canton de Valmont ont quant à eux un emploi plutôt stable. En revanche, entre 2008 et 2013, la communauté de communes de Coeur de Caux (Fauville-en-Caux) est la seule à avoir perdu de l'emploi (- 10 emplois).

L'emploi salarié a résisté à la crise

Du 4^e trimestre 2008 au 4^e trimestre 2014, l'emploi salarié marchand⁶ a progressé de 1,1 % dans le territoire, soit 150 emplois de plus (illustration 16). Cette hausse de l'emploi est essentiellement portée par le secteur de la production d'électricité (centrale nucléaire de Paluel). Toutefois, hors production d'électricité, l'emploi résisterait mieux que le référentiel avec une baisse de moindre ampleur (- 2,6 %, contre - 5,2 %). Cela concerne à la fois l'industrie (- 6,3 % contre - 9,7 %) et la construction (- 7,2 % contre - 15,8 %). A contrario, certains secteurs sont plus touchés tels que le transport et l'entreposage, lequel affiche une baisse de 20 % alors qu'ils est stable dans le référentiel.

16 400 emplois supplémentaires dans la production d'électricité entre 2008 et 2014

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité entre décembre 2008 et décembre 2014 (nombre)

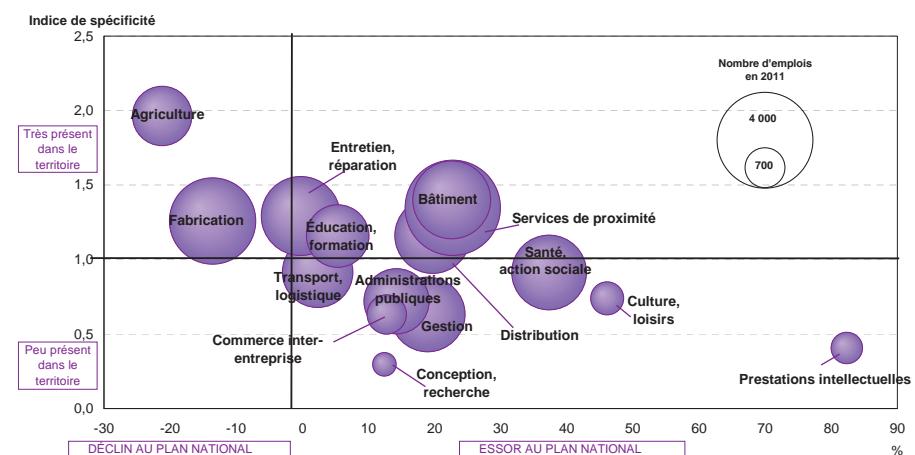
	Évolution 2008 - 2014	
	Solde	Effectifs 2014
Emploi salarié - tous secteurs d'activité	+ 150	14 000
dont secteurs en hausse		
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	+ 420	1 780
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	+ 210	2 150
Activités sportives, récréatives et de loisirs	+ 100	300
Publicité et études de marché	+ 70	80
Réparation et installation de machines et équipements	+ 70	370
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	+ 60	90
dont secteurs en baisse		
Hébergement	- 60	280
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	- 60	60
Activités immobilières	- 80	180
Fabrication d'équipements électriques	- 90	200
Transports terrestres et transport par conduites	- 100	430
Construction	- 160	2 210

Source : Insee, Epure

Champ : salarié hors agriculture, hors administration, santé humaine et action sociale et hors intérim

17 Des spécificités d'emploi local sur des activités plutôt en déclin au plan national

Structure fonctionnelle du territoire et évolution nationale de l'emploi de 1999 à 2011



Note de lecture : Entre 1999 et 2011, le nombre d'emplois dans les prestations intellectuelles a augmenté de 82 % au plan national. Le territoire d'étude compte 430 emplois dans les prestations intellectuelles ; cette fonction est moins représentée dans le territoire qu'au plan national, avec un indice de spécificité à 0,4.

Source : Recensements de la population 1999 et 2011

Des spécificités d'emploi local sur des activités plutôt en déclin au plan national

Les fonctions (*définitions*) spécifiques au territoire ne connaissent pas ou peu d'essor de l'emploi au plan national (illustration 17). Ainsi, de 1999 à 2011, alors que l'agriculture est très représentée dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre par rapport au reste de la France, l'emploi national agricole s'atrophie de 21 %. La fabrication, également fortement représentée, perd 14 % de ses emplois. À l'inverse, la croissance de l'emploi est très forte parmi les prestations intellectuelles (+ 82 %) et

dans la fonction culture-loisirs (+ 46 %). Cependant, ces fonctions sont peu représentées dans le territoire d'étude et procurent du travail à un nombre limité de personnes (environ 3 % des actifs occupant un emploi de ce territoire). La structure des fonctions sur le territoire apparaît donc plutôt défavorable à la croissance de l'emploi, même si le bâtiment et les services de proximité, qui connaissent une croissance de l'emploi au niveau national (+23 %), sont légèrement surreprésentés dans le territoire.

⁶ Il s'agit du champ marchand hors agriculture, hors secteur de l'enseignement, de la santé humaine, de l'action sociale et hors emplois intérimaires. Le champ est donc plus restreint que celui utilisé dans le paragraphe précédent sur la démographie d'entreprise

18 7 500 seniors de 50 ans ou plus

Secteurs d'activité où les seniors sont nombreux (nombre, %)

Ensemble de l'emploi	50 ans ou plus	
	Effectifs	Part (%)
Ensemble de l'emploi	7 550	26
dont Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1 000	30
Administration publique	720	30
Activités pour la santé humaine	480	29
Agriculture, sylviculture et pêche	460	28
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	450	29
Transports et entreposage	320	31
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	170	30
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	140	36
Activités des ménages en tant qu'employeurs	130	51
Fabrication d'équipements électriques	130	60
Activités financières et d'assurance	110	30

Source : Recensement de la population 2011

19 Les services aux personnes particulièrement concernés par des départs à la retraite

Métiers où les seniors sont nombreux (nombre, %)

Famille professionnelle	50 ans ou plus	
	Effectifs	Part (%)
Agents d'entretien de locaux	390	32,9
Aides à domicile et aides ménagères	380	38,0
Assistanter maternelles	330	38,9
Agriculteurs indépendants	280	40,5
Maîtrise des magasins	210	38,2
Employés de maison et personnels de ménage	150	55,6
Techniciens des industries de process	150	30,0
Agents de services hospitaliers	140	27,2
Secrétaire bureautiques et assimilés	130	34,6
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	110	30,8

Source : Recensement de la population 2011

D'importants enjeux de renouvellement de main d'œuvre

En 2011, parmi les actifs occupant un emploi dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, 26 % (soit 7 500 personnes) sont âgés d'au moins 50 ans ; c'est 1,5 point de moins que dans le référentiel. Les enjeux de renouvellement de main d'œuvre à court ou moyen terme sont toutefois importants pour les entreprises, particulièrement dans les secteurs de l'action sociale et de l'administration publique où le volume d'emploi à renouveler est le plus important (1 700 personnes). La fabrication d'équipements électriques et les activités des ménages (ménage, garde d'enfants, employés de maison, ...) sont les secteurs les plus concernés par le renouvellement de main-d'œuvre (respectivement 50 % et 60 % des effectifs), mais ils ne représentent que 260 personnes (*illustration 18*).

Concernant les métiers, les services aux personnes sont particulièrement concernés par les départs à la retraite (*illustration 19*). Ainsi, plus de la moitié des employés de maison sont des seniors. Les assistants maternels, les aides à domicile ou les aides ménagères, sont deux sur cinq à avoir au moins 50 ans. La forte proportion de seniors parmi les agriculteurs indépendants (41 %) engendre d'importants enjeux en termes de la transmission de leurs exploitations.

Le fonctionnement du marché de l'emploi dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre offre 29 000 emplois (salariés et non salariés) répartis pour la grande majorité dans les EPCI de Fécamp et de la Côte d'Albâtre. Une part importante des 41 000 actifs résidants quitte alors le territoire pour aller travailler, pour moitié dans la communauté d'agglomération du Havre. Les chômeurs sont plus présents dans les pôles urbains et à l'est du territoire. Le cadre de vie du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre attire, puisque 200 actifs supplémentaires viennent s'y installer chaque année, principalement dans l'aire urbaine du Havre en raison du développement de la périurbanisation.

70 emplois pour 100 actifs occupés

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre compte 29 000 emplois (salariés et non salariés) en 2011 (*illustration 1*), principalement dans les pôles de Fécamp, Cany-Barville et Saint-Valery-en-Caux, ainsi qu'à Paluel. Toutefois, ce nombre d'emplois est inférieur aux 41 000 actifs en emploi résidant dans le territoire : il correspond à 70 emplois pour 100 actifs occupés, un taux plus faible que celui du référentiel (76 emplois pour 100 actifs) ou que celui du référentiel littoral (79 emplois pour 100 actifs occupés). De ce fait, 17 000 navetteurs sont amenés à sortir du territoire pour travailler, soit 40 % des actifs résidents. La moitié d'entre eux (8 600 personnes) travaille dans la communauté d'agglomération du Havre (*illustration 2*). Le grand pôle d'emploi havrais attire des actifs de tous les EPCI du territoire, principalement de la communauté de communes de Criquetot-L'Esneval, laquelle profite de l'influence urbaine du Havre. Les EPCI de Saint-Romain-de-Colbosc, de Caux Vallée de Seine et de Rouen attirent également 5 200 actifs du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre.

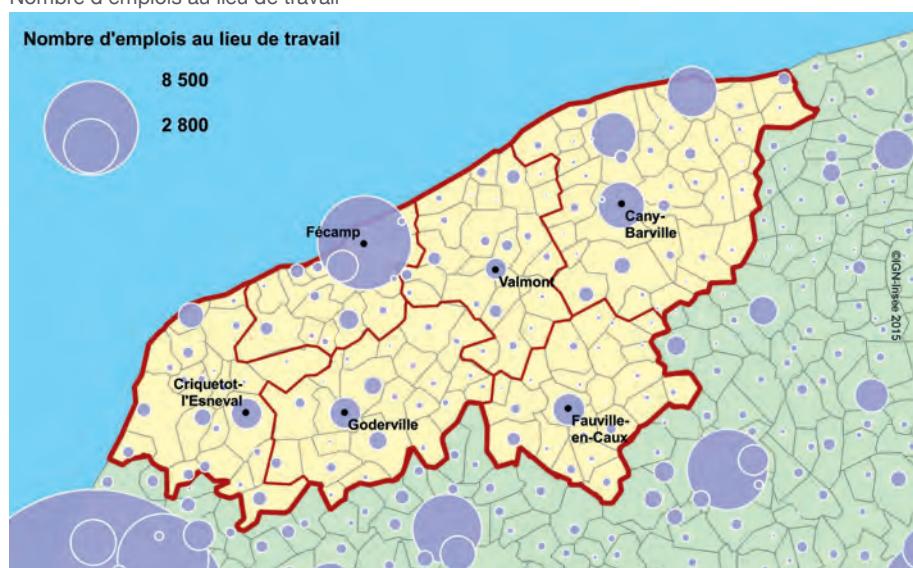
Peu d'échanges entre EPCI à l'intérieur du territoire

Une grande majorité des 29 000 emplois offerts par le territoire sont occupés par les actifs qui y résident (quatre sur cinq). Le cinquième restant revient aux navetteurs entrants (5 000) qui viennent principalement des EPCI du Havre (850), de Caux Vallée de Seine (800) et du plateau de Caux - Fleur de lin (600).

À l'intérieur du territoire, les échanges entre les EPCI sont peu fréquents. Ainsi, un actif sur cinq résidant et travaillant

1 30 % de l'emploi dans la communauté d'agglomération de Fécamp

Nombre d'emplois au lieu de travail



Source : Recensement de la population 2011

2 8 600 navetteurs du territoire vers la communauté d'agglomération du Havre

Flux domicile-travail entre le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre et les autres EPCI



Source : Recensement de la population 2011

Note de lecture : 8 570 résidents du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre travaillent dans la communauté d'agglomération du Havre. À l'inverse, 840 résidents de la communauté d'agglomération du Havre travaillent dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre.

dans le territoire travaille sur un périmètre d'EPCI différent de son lieu de résidence. Les principaux échanges se font de la communauté de communes de Valmont vers la communauté d'agglomération de Fécamp (*illustration 3*). De manière générale, les EPCI de Fécamp et de la côte d'Albâtre accueillent en proportion le plus de navetteurs.

Des navetteurs majoritairement ouvriers ou occupant une profession intermédiaire

Les navetteurs sortants du territoire sont plus nombreux que les navetteurs entrants (+ 12 000), quels que soient leur âge, leur sexe ou leur catégorie socioprofessionnelle. Ils sont également plus nombreux quel que soit leur secteur d'activité, excepté le secteur de la production d'électricité. En effet, ce secteur d'activité particulièrement présent dans le territoire attire 500 actifs résidants hors de la zone.

Les navetteurs sortants travaillent pour une grande partie dans des secteurs d'activité peu ou pas présents sur le territoire, comme l'industrie chimique, la fabrication de matériels de transport, ou encore le transport et l'entreposage. Ils se retrouvent également dans des secteurs qui sont présents partout, à savoir la construction, le commerce, l'administration ou l'enseignement. Seuls les secteurs de la construction et du commerce génèrent autant de navetteurs entrants que de navetteurs sortants.

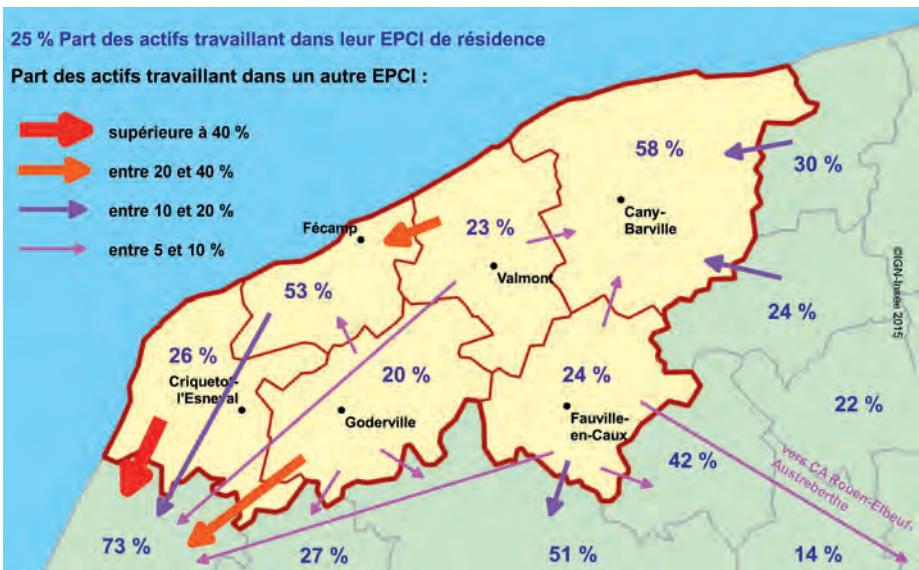
La population des navetteurs est différente de la population qui réside et travaille dans le territoire. Les navetteurs sont plus souvent des hommes (deux navetteurs sur trois) alors que ceux qui résident et travaillent dans le territoire sont autant des femmes que des hommes. Les ouvriers et les professions intermédiaires sont également plus présents parmi les navetteurs que parmi ceux qui restent dans le territoire.

Une demande d'emploi importante chez les femmes

Dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, 11 % des actifs résidants sont au chômage. C'est deux points de moins que dans le référentiel (*illustration 4*), traduisant la meilleure résistance de l'emploi sur le territoire ces dernières années. Ce taux est toutefois nettement plus élevé chez les femmes (13 %) que chez les hommes (9 %). Les femmes de 55 ans ou plus sont d'ailleurs légèrement plus touchées par le chômage que dans le référentiel (11 % contre 10 %). L'évolution du nombre de demandeurs

3 Plus de 40 % des actifs résidants dans l'EPCI de Criquetot-l'Esneval travaillent dans l'EPCI du Havre

Flux domicile-travail entre les différents EPCI



Source : Recensement de la population 2011

Note de lecture : 23 % des actifs résidant dans le canton de Valmont y travaillent ; ils sont entre 20 % et 40 % à travailler dans la communauté d'agglomération de Fécamp, 5 % à 10 % à travailler dans la communauté d'agglomération du Havre, et 5 % à 10 % à travailler dans la communauté de communes de la Côte d'Albâtre.

4 Moins de chômeurs que dans le référentiel

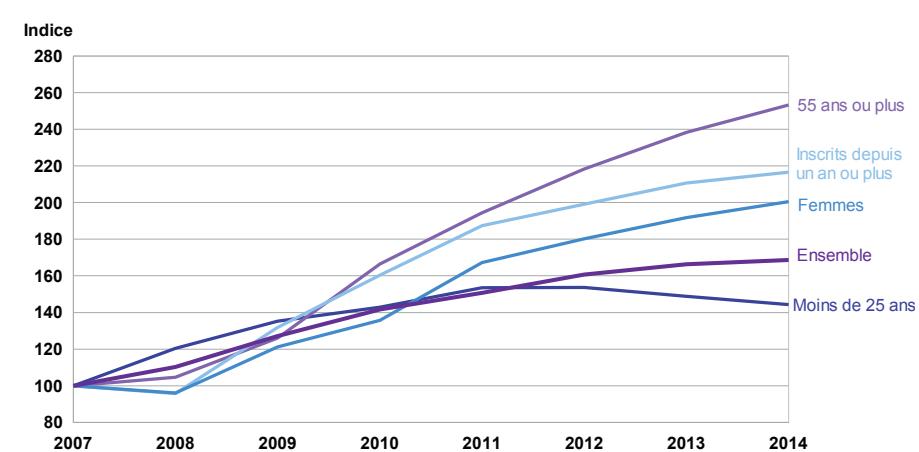
Part des chômeurs dans la population active, selon le sexe et l'âge (%)

	Territoire d'étude			Référentiel		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
15 à 24 ans	30	24	26	31	28	29
25 à 54 ans	11	7	9	12	10	11
55 à 64 ans	11	8	10	10	10	10
Ensemble	13	9	11	14	12	13

Source : Recensement de la population 2011

5 Forte hausse du chômage chez les seniors, légère baisse chez les jeunes

Évolution des demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C, selon les caractéristiques des individus (indice base 100 en 2007)



Source : Pôle emploi

d'emploi chez les femmes, et surtout chez les seniors, est particulièrement défavorable

depuis 2007, avec une hausse plus rapide que l'ensemble des demandeurs d'emploi (*illustration 5*).

Le chômage des jeunes est également prégnant dans le territoire (un quart des actifs de moins de 25 ans sont au chômage). Ce constat n'est toutefois pas spécifique au territoire et s'observe sur toute la France. Cependant, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi dans le territoire diminue depuis 2012, favorisé par la montée en charge du dispositif emploi d'avenir. Cette baisse s'observe également dans la région Haute-Normandie, où le dispositif a été fortement mobilisé.

Des chômeurs plus présents à l'est du territoire

Les chômeurs du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre sont plus présents dans les pôles urbains et à l'est du territoire, alors même que l'emploi y est plus présent (*illustration 6*). Toutefois, les compétences recherchées par les employeurs dans ces pôles d'emploi ne sont pas toujours en adéquation avec les compétences des actifs résidents. Par exemple, les diplômés du supérieur sont peu nombreux dans le territoire, alors que ces compétences sont recherchées, notamment dans le secteur de la production d'électricité. On retrouve donc des individus dans des situations plus précaires, principalement dans les pôles urbains (niveaux de formation faibles, famille monoparentale, pauvreté, etc). Les résidents dans le périurbain du Havre (à l'ouest du territoire) sont quant à eux plus souvent en emploi que dans le reste du territoire, et connaissent moins de précarité.

Le territoire accueille 200 actifs de plus chaque année

Bien que le nombre d'emplois soit inférieur au nombre d'actifs, le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre a accueilli 260 personnes de plus par an entre 2003 et 2008, dont 200 actifs et 60 inactifs. Ce solde traduit de nombreux mouvements de personnes, avec 11 100 départs et 12 400 arrivées entre 2003 et 2008. L'attractivité n'est toutefois pas homogène sur tout le territoire : les EPCI de Fécamp et de la côte d'Albâtre connaissent plus de départs que d'arrivées, avec respectivement 40 et 80 sorties de plus par an entre 2003 et 2008. À l'inverse, la communauté de communes de la campagne de Caux accueille le plus d'arrivants (140 par an), suivie de celle de Criquebot-l'Esneval (90 par an), du Canton de Valmont (80 par an) et de Coeur de Caux (70 par an).

Trois arrivants sur quatre habitaient déjà la région auparavant, principalement des aires urbaines du Havre (5 000 arrivants, soit

deux arrivants sur cinq) et de Rouen (1 000 arrivants). Le territoire accueille également des personnes originaires des régions proches, avec notamment 1 200 arrivants d'Île-de-France, 300 de Basse-Normandie ou 300 du Nord-Pas-de-Calais.

NOMBREUSES ARRIVÉES DE 25-39 ANS : UN VIVIER DE JEUNES ACTIFS

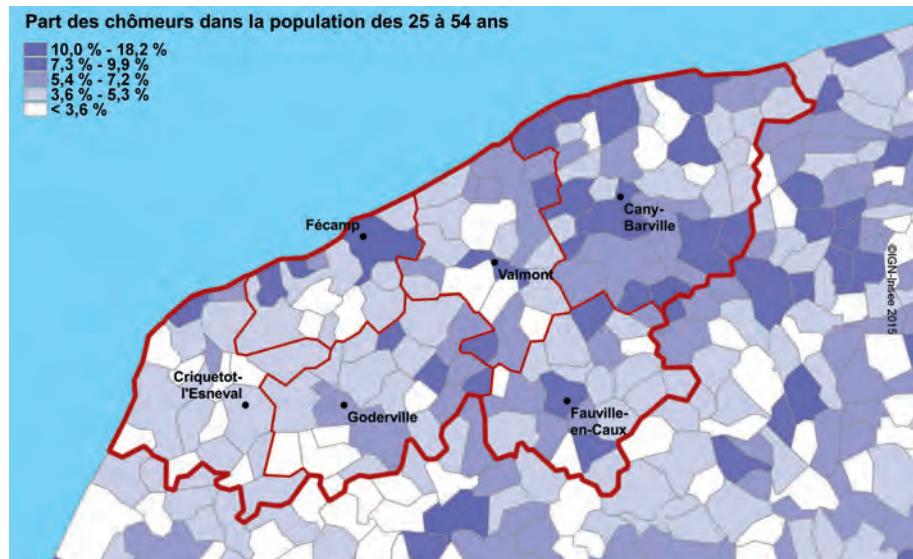
Les actifs qui quittent le territoire sont plus souvent ouvriers non qualifiés que les arrivants (*illustration 7*). Il est probable que le tissu économique local leur propose

peu d'emplois. Les arrivants en revanche appartiennent un peu plus fréquemment que les partants aux catégories d'ouvriers qualifiés, d'employés ou de profession intermédiaire.

Entre 2003 et 2008, la moitié des arrivants dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre a entre 25 et 39 ans. Cette catégorie d'âge a ainsi gagné 1 500 individus en cinq ans. Les jeunes et les familles sont donc nombreux à s'installer dans le territoire, créant ainsi un vivier important de nouveaux actifs.

6 Les chômeurs plus présents dans les villes centre

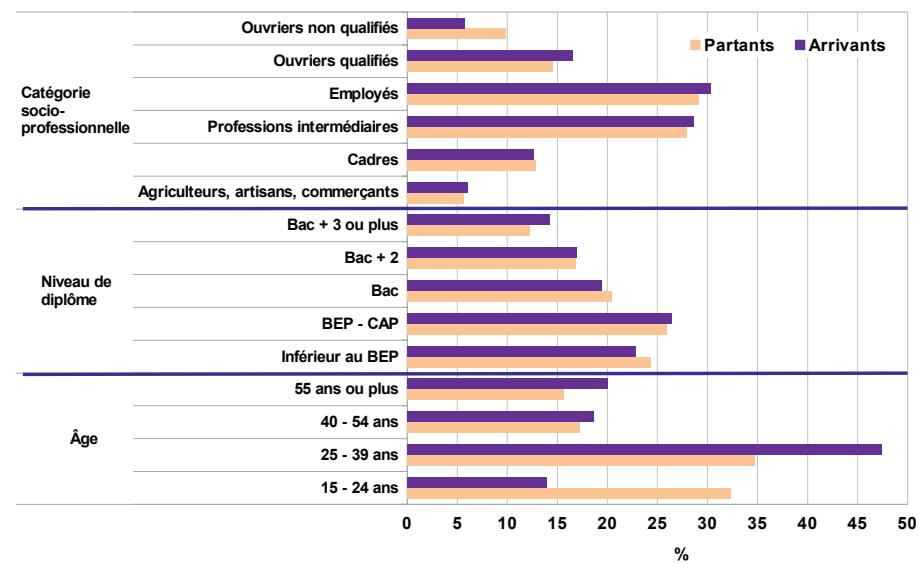
Part des chômeurs dans la population des 25 à 54 ans (%)



Source : Recensement de la population 2011

7 La moitié des arrivants ont entre 25 et 39 ans

Arrivées et départs du territoire entre 2003 et 2008, selon les caractéristiques des individus (%)



Source : Recensement de la population 2008

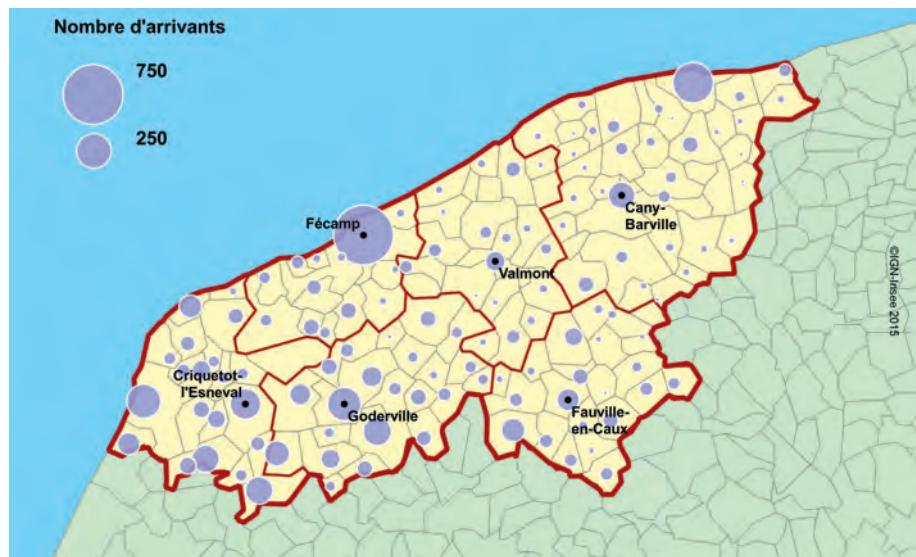
Une attractivité davantage résidentielle qu'économique

Pour autant, les nouveaux arrivants actifs sont nombreux à ne pas travailler dans le territoire : c'est le cas de deux actifs arrivants sur trois, la majorité travaillant dans la communauté d'agglomération du Havre (un arrivant sur trois). Les actifs occupés sont d'ailleurs nombreux à venir s'installer dans les communautés de communes de Criquetot-l'Esneval et de Campagne de Caux (*illustration 8*) qui se situent dans le périurbain du Havre. C'est donc davantage pour son attrait résidentiel que pour son attrait économique que les nouveaux arrivants viennent s'installer dans le territoire. Ce phénomène de périurbanisation s'observe partout en France⁷.

Les arrivants qui viennent travailler dans le territoire (un tiers des actifs arrivants) occupent souvent des postes sur des activités spécifiques, comme la production d'électricité, la fabrication de denrées alimentaires ou l'hébergement-

8 Les actifs arrivants s'installent en très grand nombre dans le périurbain du Havre

Lieu de résidence des actifs occupés arrivés dans le territoire entre 2003 et 2008



Source : Recensement de la population 2008

restauration. Ils se positionnent également sur les secteurs grandement pourvoyeurs d'emploi, à savoir l'hébergement médico-social, l'administration publique ou le

commerce.

⁷ Cf Insee Première n°1240 de juin 2009 La croissance périurbaine depuis 45 ans

Définitions

- **Zonage en aire urbaine**

Il distingue :

- les 'grandes aires urbaines", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- les "moyennes aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- les "petites aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- **Solde migratoire** : Ce solde est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

- **Solde naturel** : Ce solde est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

- **Population active** : Elle regroupe les personnes actives sur le marché du travail, qu'elles occupent un emploi ou qu'elles soient au chômage.

- **Taux d'activité** : Il correspond à la part des personnes actives parmi la population de 15 ans ou plus.

- **Taux d'emploi** : C'est la part des personnes en emploi parmi la population de 15 ans à 64 ans.

- **Taux de chômage** (au sens du recensement) : Il correspond au pourcentage de personnes qui se déclarent chômeurs dans la population active.

- **Indice de spécificité d'une activité économique** : Rapport entre la part de l'emploi d'une activité économique dans le territoire et la part de l'emploi de cette même activité économique dans un autre territoire de comparaison

- **Sphère présentielle / productive** : les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Par différence, les activités productives produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

- **Taux de création d'établissements** : Rapport du nombre des créations d'établissements d'une année au stock d'établissements au 1^{er} janvier de cette même année.

- **Taux de cessation d'établissements** : rapport du nombre de cessations d'établissements d'une année au stock d'établissements au 1^{er} janvier de cette même année.

- **Auto-entrepreneur** : le régime de l'auto-entrepreneur s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux entreprises individuelles exerçant une activité commerciale, artisanale ou libérale (à l'exception de certaines activités) et relevant du régime fiscal de la micro-entreprise.

- **Demandeurs d'emploi en fin de mois** : les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Les DEFM de catégorie A, B ou C sont sans emploi ou ayant exercé une activité réduite courte ou longue au cours du mois, et sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

- **Analyse fonctionnelle des emplois** : Approche complémentaire aux secteurs d'activités, elle correspond à un regroupement de professions. Les professions sont réparties en quinze fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.

- **EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale. Les communautés de communes et les communautés d'agglomération en sont.

- **Période intercensitaire** : période entre deux recensements de la population.

Sources

La principale source utilisée dans l'étude est le **recensement de la population**. Elle permet de fournir des statistiques sur les caractéristiques de la population : sexe, âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc. Dans l'étude, les données utilisées portent principalement sur l'année 2011.

D'autres sources sont également mobilisées :

- Les déclarations annuelles de données sociales (DADS) : Il s'agit d'une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Elles permettent de connaître le nombre de contrats salariés jour par jour, ainsi que les salaires
- Le fichier des répertoires des entreprises et des établissements (REE) : il donne des informations sur les établissements : créations, transferts, nombre de salariés, etc.
- Le fichier des demandeurs d'emploi de Pôle emploi, pour connaître les demandeurs d'emploi en fin de mois.
- La source Epure de l'Insee, pour connaître l'évolution trimestrielle de l'emploi salarié. Le champ est hors agriculture, hors administration, santé humaine et action sociale et hors intérim.

Insee Dossier

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, composé du pays des Hautes Falaises et de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre, compte 101 500 habitants en 2011. Parmi eux, 46 000 sont actifs dont 41 000 en emploi. D'ici 2030, le territoire devrait compter 1 000 à 2 000 actifs supplémentaires. Les actifs du territoire se caractérisent par un niveau de diplôme en moyenne moins élevé que dans des territoires comparables et une part importante d'ouvriers. 5 800 établissements structurent le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre ; ils offrent 22 000 emplois salariés pour 29 000 emplois au total (salariés et non salariés). Comme ailleurs, les activités sont majoritairement tertiaires, mais le territoire se distingue par un nombre d'emplois importants dans la production d'électricité et l'agroalimentaire. Depuis 2008, l'emploi a légèrement progressé et a mieux résisté à la crise que les territoires comparables, grâce à la forte hausse de l'emploi dans la production d'électricité. Le chômage y est donc moins important, mais il est plus présent dans les villes centre et à l'est du territoire. Du fait d'un déficit d'emplois dans le territoire, les actifs en emploi sont nombreux à le quitter pour aller travailler et se déplacent majoritairement dans la communauté d'agglomération du Havre. La proximité de ce grand pôle augmente l'attrait résidentiel du territoire, puisqu'il a accueilli 200 actifs supplémentaires par an ces dernières années, principalement dans le périurbain du Havre.

Insee Dossier n°6
Octobre 2015



Insee mobile

Insee Haute-Normandie

8, Quai de la Bourse
CS 21410
76037 Rouen Cedex 1

Directeur de la publication

Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef

Maryse Cadalanu

© Crédits photos

Photo de gauche Fécamp©Le Havre Développement / Vincent Rustel - 37
Photo du centre © Fotofolia - Industrieblick
Photo de droite Étretat©Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral

Impression IROPA

ISSN 2416-8130 (en ligne)
ISSN 2418-3717 (imprimé)

© Insee 2015